68e ANNEE (7e SÉRIE) N° 10 6 MARS 1958

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Louis Veuillot et l'Algérie. — II. Nos chances au Viet-Nam. — III. Le tombeau de S. Pierre à Rome. — IV. Opération « nuit et brouillard ». — V. Il y a vingt-cinq ans, Hitler... — VI. Cétacés, plancton et l'homme. — VII. Tabac et cancer. — VIII. La pratique dominicale au VIIIe siècle. — IX. Comment mourut Staline ? — X. La véritable Julie. — XI. Le Sahara préhistorique.

I

Louis Veuillot et l'Algérie

Le recueil *Nouvelles de Chrétienté,* dans son numéro du 9 janvier 1958, et sous le titre « *Les Français en Algérie : un brûlant témoignage* » donne de larges extraits d'un livre un peu oublié, mais qui est à relire, de Louis Veuillot. Ce livre a été recueilli au tome IV des *Œuvres complètes* du grand polémiste catholique. Il avait précisément pour titre : *Les Français en Algérie.* En quelles circonstances et sur quelles bases informatives fut-il écrit ?

S'il ne parut qu'en 1845, il avait été écrit en 1841. A cette date, Louis Veuillot, né en 1813, avait 28 ans. Après avoir été journaliste, ce qu'il serait plus instamment que jamais un peu plus tard sans avoir jamais entièrement cessé de l'être, il était passagèrement fonctionnaire de l'Etat. Converti en 1838, à Rome, il avait été nommé sous-chef au ministère de l'Intérieur et attaché au cabinet du ministre. Ce ministre, en 1841, était Guizot, qui le connaissait de longue date et qui lui confia une mission en Algérie, au moment où Bugeaud venait d'y être nommé gouverneur-général. Il fit le voyage vers Alger sur le même bateau que Bugeaud. Sa mission se prolongea durant six mois. Et ces six mois, il les employa à observer, à noter, à réfléchir, à conclure. Il y avait onze ans que la France, à la suite d'un affront subi de la part du dey, s'était emparée d'Alger et, de proche en proche, de l'Algérie entière.

Ce qui frappe Veuillot, dans cette grande aventure française, c'est le contraste qu'il croit voir entre les intentions de la France d'alors et le plan de la Providence. En France, les hommes d'Etat, les hommes de guerre, la foule représentée par la presse ou la parole n'ont vu là qu'une opération de police d'abord, une affaire ensuite, une affaire dont on se demandait, alors comme de nos jours, si elle était non pas juste et grande, mais rentable et fructueuse. Veuillot, lui, veut voir plus haut :

> « L'Algérie, écrivait-il, est possession chrétienne, elle n'est plus musulmane, et ni Tunis ni le Maroc ne sauraient l'être encore longtemps. Voilà ce que Dieu a fait : grâces lui soient rendues d'avoir bien voulu se servir de nos mains ! Quoi qu'il arrive, nous pouvons prendre le récit inachevé des croisades et aux *Gesta Dei per Francos* ajouter une noble page encore, écrite de notre sang. »

Une nouvelle page des croisades ! Mais en sera-t-il demain de l'Algérie ce qu'il advint du royaume de Jérusalem conquis par Godefroy de Bouillon ?

Ce qui navre Veuillot, dès les premiers contacts avec l'Algérie nouvelle, c'est que les vainqueurs ne se font guère voir des vaincus que comme un peuple sans religion. Il va recevoir les Cendres, au premier jour de Carême, à la cathédrale Saint-Philippe, et n'y trouve que quelques pieux soldats, trop rares, venus recevoir les cendres :

> « Turenne, écrit-il, s'il était ici, les recevrait comme eux ; mais nos généraux ont la bravoure de Turenne et n'ont plus sa foi. Ils sont toujours Français, ils ne sont plus chrétiens... »

Là est le drame ! On ne refait pas l'histoire. Mais que serait-il advenu si le conquérant de l'Algérie eût été un saint Louis ? Ce grand roi, même prisonnier des musulmans, ne songeait qu'à conquérir les âmes de ses ennemis. Veuillot a la foi de saint Louis. Il n'y a pas de conquête, selon lui, sans la conquête des âmes :

> « Les Arabes, dit-il, ne seront à la France que lorsqu'ils seront Français ; ils ne seront Français que lorsqu'ils seront chrétiens ; ils ne seront pas chrétiens tant que nous ne saurons pas l'être nous-mêmes. Or, nous ne savons pas l'être encore... »

En parlant ainsi, Veuillot n'ignore pas qu'il a contre lui une part trop importante de l'opinion française, entièrement détachée alors de la religion ancestrale. La consigne officielle est d'interdire « aux prêtres catholiques toute démarche qui aurait pour but d'amener un musulman à se faire catholique et la raison, c'est qu'il ne faut pas exciter leur fanatisme ». On ne voyait pas ce qui crevait les yeux, à savoir que la perte de leur indépendance et l'obligation de se soumettre à un peuple « athée » suffisaient largement à exciter le fanatisme musulman. S'incliner devant un peuple croyant ! Peut-être ! Mais devant un peuple « athée » ? Ah non ! pour une population croyante, c'était le dernier degré de la honte et par conséquent le premier degré de la révolte..

« Qui êtes-vous ? disaient les Arabes à un brave officier qui m'a confié que son séjour parmi ces barbares l'avait ramené aux idées religieuses ; que nous apportez-vous ? Quelle est votre religion ? Jamais on ne vous voit prier, jeûner, rendre hommage à Dieu. Quand nous allons à Alger, nous trouvons dans les rues des chrétiennes dont les actions publiques nous font rougir ; nous passons par-dessus vos soldats ivres dans la boue ; voyez-vous chez nous rien de pareil ? Au contraire, vous nous voyez honorer Dieu et vous ne l'honorez pas. Sachez que le dernier d'entre nous n'est pas ébloui par les merveilles de Paris qu'on nous a tant fait voir et dont nous parlons en nous moquant. Vous avez des pièces de canon, des bateaux à vapeur, des ponts en fil de fer, des maisons où vous êtes enfermés : c'est bon pour vous ; vous vous établissez dans le monde comme des gens qui voudraient y rester toujours. Les musulmans dédaignent ces richesses. Ils savent que l'homme n'est dans la vie qu'en passant, et pour en atteindre une meilleure ; et ils ne craignent pas de mourir. Vous autres, vous avez peur de la mort. Quand vos ivrognes tombent entre les mains d'Abd-el-Kader, ils se font musulmans pour être mieux traités, et Abd-el-Kader les méprise. Nous ne voulons être rien de ce que vous êtes : allez-vous-en... »

Chez les croyants de l'Islam, il est incontestable qu'il existe un complexe de supériorité à l'égard d'un peuple qui ne croit plus. Le nationalisme musulman est à base de religion. Ce qui pouvait — et ce qui peut encore — donner à la France une supériorité, c'était l'Evangile comparé au Coran. Louis Veuillot l'avait bien compris. Dans son livre, il examine de près le Coran. Il en fait voir les contradictions, l'infériorité idéologique et morale.

« Le Coran, écrit-il, est le singe de l'Evangile comme le diable est le singe de Dieu ; il l'imite en le travestissant, il le copie en prenant le contre-pied de ses actions et de ses discours... C'est un amas de folies et de turpitudes qui révolte... »

Veuillot n'arrive pas à comprendre l'insinuation du *Journal des Débats* — alors l'organe de la libre-pensée — selon laquelle « si les musulmans se convertissaient, la couleur locale disparaîtrait et que ce serait grand dommage. »

« Il est sûr, commente-t-il, que nous y perdrions ces pittoresques coups de fusil qui accidentent la marche de nos troupes dans les gorges de l'Atlas... »

En attendant, constate l'écrivain, la France ne sait ce qu'elle doit faire. Elle déplore d'être obligée d'entretenir 80.000 hommes — que dirait-il de nos 400.000 ? — sans aboutir à un résultat décisif. Et pourtant, la solution de l'abandon est désormais impossible.

« L'abandon, écrit-il, est impossible en état de guerre par la force des choses, en état de paix par la force de l'opinion. »

Il en tombe d'accord, mais il ajoute :

« Puisqu'il faut garder l'Algérie, puisqu'il faut tous les ans y engloutir plus d'argent, y envoyer plus de soldats, sachons du moins ce que nous avons à faire et faisons-le... »

Or, nous voulons apporter à l'Algérie la civilisation, la paix, l'ordre, le travail. C'est bien. Mais Louis Veuillot est convaincu que ni la civilisation, ni la paix, ni l'ordre ne seront possibles sans que les Français se fassent respecter par un peuple religieux, comme étant eux aussi un peuple au moins aussi religieux et d'une religion supérieure !

Optimiste, Louis Veuillot est convaincu que l'on pouvait « convertir les musulmans ». Son raisonnement est le suivant :

« Ils ont une foi naïve et profonde ; aucun mystère n'étonne leur esprit ; ils ne refusent point à Dieu une puissance que l'homme ne peut avoir et des qualités qu'il ne peut comprendre ; la vénération dont ils entourent leurs marabouts montrent qu'ils sauraient estimer la vertu... Nos Ordres religieux auraient excité je ne dis pas seulement leur respect, mais leur admiration et leur enthousiasme et bientôt leur reconnaissance. De la main des moines, ils auraient reçu les bienfaits et les vérités que nos gouverneurs et nos fonctionnaires civils ne sauraient leur faire accepter et songent encore moins à leur offrir. En tout cas, c'était une œuvre à tenter et n'eût-on laissé à la religion que les orphelins, que les pauvres, que les prisonniers, tous ces misérables seraient devenus autant de voix qui auraient publié, dans la langue des vaincus, les générosités de la France, les œuvres miséricordieuses de son culte, l'inépuisable charité des ministres de son Dieu. »

Un fait certain, c'est que, dès le principe, les musulmans témoignèrent du plus grand respect et de la plus grande sympathie pour nos prêtres, nos religieux, nos religieuses. La France n'a pas su ou pas voulu employer pour son œuvre de civilisation, les forces sans lesquelles aucune civilisation n'est possible ! Elle en subit actuellement les conséquences et l'on peut dire : Jusques à quand ?

II

Nos chances au Viet-Nam

S'il fallait aux considérations qui précèdent une confirmation, nous pourrions la tirer de ce qui se passe au Viet-Nam. Et ici, nous continuons à lire le même numéro de *Nouvelles de Chrétienté*, dans la section qui vient immédiatement après celle que nous venons de résumer et qui a pour titre : « *La France n'a pas entièrement perdu l'Indo-Chine* ». Pour le démontrer, la revue cite un article de M. James Donnadieu, dans le *Journal de Genève*, du 9 décembre 1957.

Et que dit cet article ? D'abord que le président Ngo Dinh Diem, pour consolider son Etat, n'a rien trouvé de mieux que de le préserver de ce communisme que la France y avait combattu au prix de son sang. Les Français sont partis, mais leur souvenir est resté. Les Américains les ont remplacés, comme Bourguiba nous menace de les admettre à notre place, mais, en dépit de leurs dollars, les Américains sont loin d'être bien vus. « Ici, comme ailleurs, ils donnent, mais ils n'ont pas l'art de donner ».

Le Viet-Nam-Sud se tourne vers la France, « de même qu'on recherche à certains moments, le visage de sa mère ». Quatre de nos députés, appartenant à différents partis, y sont allés voir récemment et leurs constatations sont convergentes. En sens inverse, le Viet-Minh-Nord, en dépit de la mission Sainteny, se ferme à notre influence. La France a perdu là toutes ses positions. Il n'y reste plus qu'une centaine de ressortissants fran ais. Toutes les entreprises françaises y ont été liquidées à perte, les établissements soit nationalisés, soit soumis au plus strict contrôle. Au contraire, dans le Sud-Viet-Nam, la France reste le premier client, avec 57 % des ventes de ce pays et le premier fournisseur, avec 27,9 % des achats du Viet-

Nam. L'Amérique ne vient qu'au second rang et le Japon au troisième. Enfin, dans le domaine culturel, la France demeure et de loin le pays le plus influent au Viet-Nam. Les établissements scolaires français, laïques et privés, y comptent 17.000 élèves et ils ne peuvent satisfaire que 40 % des demandes. Les cliniques et hôpitaux français sont également pleins à craquer. On s'arrache les journaux venant de France. L'ambassadeur vietnamien en France a été reçu récemment docteur *honoris causa* de l'Université de Toulouse, et il a déclaré que « jamais les étudiants vietnamiens n'avaient été aussi nombreux en France et que jamais l'enseignement du français en Indochine n'avait connu d'aussi beaux jours. »

Tout cela dans le *Journal de Genève*. Mais ce qu'il ne dit pas c'est que la plus grande force du gouvernement Diem, et la raison profonde du maintien de l'influence française, c'est *la masse des catholiques anti-communistes au Viet-Nam.* On n'a pas fait en Indochine la faute qu'on a commise en Algérie. On n'a pas contrarié l'action missionnaire catholique. On ne l'a appuyée souvent que d'une manière lointaine et discrète ; on ne lui a jamais donné tous les appoints qui eussent été possibles mais enfin, il n'y a pas eu une consigne, comme en Algérie, d'empêcher toute action de conversion, sans doute parce qu'il s'agissait là-bas d'un paganisme qui paraissait moins intéressant que l'Islam ! Ce point d'histoire serait à examiner. Mais le résultat est là.

Il existe au Viet-Nam environ un million de catholiques fervents, dont la moitié ont connu, au Viet-Minh, la persécution communiste et y ont échappé à grand-peine. Ils se sentent solidaires des 700.000 catholiques, qui sont restés sous le joug communiste au Nord. Les catholiques du Sud, plongés dans la détresse par la nécessité de leur fuite, ont été secourus par les diocèses de France, qui leur ont envoyé près de 300 millions, sans compter les dons en espèces et l'argent, venus par d'autres canaux que le Secours catholique. Or, c'est cette population catholique, en communion avec la France catholique, qui détermine sans l'ombre d'un doute, le courant de sympathie qui se manifeste au Viet-Nam en faveur de la France. Voilà ce qui donne raison à Louis Veuillot, quand il pensait qu'il aurait fallu mettre en œuvre, discrètement, mais résolument et avec persévérance, les forces religieuses dont disposait la France, au lieu de les contrarier, de les brider, comme il arriva trop souvent, de leur interdire la propagande religieuse en milieu musulman. Qu'on sache bien que dans le reste de l'Afrique, ce sont nos missionnaires qui ont fait aimer la France, ce sont leurs disciples qui sont devenus les meilleurs Français, ce sont les évêques noirs, formés par eux, qui sont, auprès de leurs populations les voix les plus autorisées en faveur de la civilisation française. Tous, en effet, ils sont disposés à dire ce que nous avons entendu de la bouche de l'un d'eux : « Je ne saurais trop bénir le ciel d'avoir grandi dans le cercle de la culture française, grâce aux missionnaires venus de France ! »

Pour compléter ce qui vient d'être dit du Viet-Nam-Sud, et dont nous tirons les conséquences qu'on vient de voir pour l'Algérie, nous emprunterons à la revue belge *Grands Lacs* de décembre 1957 et janvier 1958, quelques indications et quelques chiffres très forts !

Indications : Au Viet-Nam, dit cette revue, « tout missionnaire nouveau ferait chaque année des milliers de conversions. » Là, en effet, comme nous l'avons dit à propos de Formose, dans notre dernière Causerie, ce sont les brebis qui courent après les pasteurs, ce sont les bras qui manquent pour la moisson. Dès qu'un missionnaire se présente, on court à lui. L'an dernier, en juillet, un vieux curé, ex-prisonnier du Viet-Minh communiste, avait 1000 candidats au baptême. Au début d'août, il en avait 2.000. A la mi-septembre, 3.000. Au début d'octobre, il renonçait à les compter et ne voyait plus comment en sortir avec ses *vingt villages de catéchumènes !* Et dans tout le Viet-Nam il en est de même. On assiste à une véritable « ruée vers l'Eglise ». Ces gens-là ont vécu les horreurs du « paradis rouge » et ils ont vu l'attitude admirable des milliers de catholiques, qui n'ont pas voulu renoncer à leur foi et qui ont tout quitté pour la mettre en lieu sûr !

Et maintenant des chiffres : On n'a pas de chiffres exacts pour la population du Viet-Nam, on parle de 9 à 10 millions pour le Sud, et de 14 à 15, pour le Nord.

Pour les deux réunis, le total des catholiques est de 1.480.755. Sur ce nombre, il y a actuellement 633.667 réfugiés du Nord. Il ne resterait plus au Nord, que 250.000 catholiques, ce qui porterait le total, pour le Viet-Nam-Sud seul à 1.230.755. Pour desservir ce nombre, on compte, au Viet-Nam-Sud, 1.396 prêtres, 363 grands séminaristes et 1.642 petits séminaristes. Le vicariat de Qui-Nhon, qui n'a actuellement que 140.000 chrétiens, pourrait grossir si rapidement ce nombre, qu'on a pu écrire, dans *Grands Lacs :*

> « Ah ! si le vicariat avait 40 prêtres de plus !... Il ne lui faudrait pas dix ans pour compter un million de chrétiens de plus... »

Brillants espoirs, certes. Mais la moisson manque d'ouvriers, bien que dans le vicariat indiqué, il y ait 134 prêtres vietnamiens et 21 européens.

Une chose en tout cas doit être soulignée en terminant, c'est que toute conversion au catholicisme est aussi une conversion à l'amitié française. Notre manière d'agir en Algérie n'a jamais su comprendre cette équation si claire. Ce n'est pas seulement Louis Veuillot qui le regrettait, mais aussi un P. de Foucauld et bien d'autres avec lui.

III

Le tombeau de S. Pierre à Rome

Parmi les érudits et archéologues qui ont pris part aux savantes discussions au sujet du tombeau de saint Pierre à Rome, nous avons eu, jadis, l'occasion de nommer M. J. Ruysschaert, alors à Louvain, mais installé aujourd'hui à demeure à Rome et par conséquent bien à portée de poursuivre ses recherches. Dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, n° 4 de 1957, il publie une étude de 40 grandes pages sous le titre suivant : « *Les Documents littéraires de la double Tradition romaine des Tombes apostoliques* ». C'est une suite de ses grands arti-

cles, dans la même revue en 1953 et 1954. Nous en donnerons les conclusions principales.

Il existe une double tradition romaine au sujet des « tombes apostoliques », c'est-à-dire de S. Pierre et de S. Paul. L'auteur les appelle, pour faire court : la tradition *tibérine* et la tradition *appienne*. La première situe le tombeau de S. Pierre auprès du Tibre, au lieu où se dresse de nos jours la Basilique de S. Pierre. La seconde place le même tombeau « *ad Catacumbas* », sur la voie Appia, au lieu où l'on vénère la basilique de S. Sébastien. Comment concilier ces deux traditions ? La manière la plus répandue consiste à dire qu'en 258, en raison de la persécution, un transfert eut lieu des restes de S. Pierre et de S. Paul, *ad Catacumbas,* pour les soustraire aux profanations. Mais ils furent dans la suite reportés en leurs lieux d'inhumation primitifs, S. Pierre au Vatican, et S. Paul, sur la voie d'Ostie, hors les murs.

En réalité, l'article que nous analysons traite surtout de S. Pierre. Il établit avec force la tradition tibérine, par les documents littéraires.

En premier lieu l'attestation de Gaius, sous le pontificat du pape Zéphyrin (199-217). Cette attestation reproduite par Eusèbe, est très catégorique. Elle est si connue qu'il est inutile de la rapporter de nouveau ici. Notre auteur estime que le texte de Gaius est déjà, par lui-même, irréfutable.

En second lieu, Eusèbe, non content de citer Gaius prend à son compte la même tradition tibérine. Et son texte est antérieur à la construction de la basilique constantinienne, car l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe date de 312-315. Et notons bien que Gaius aussi bien qu'Eusèbe ignorent tout de la tradition appienne.

En troisième lieu, notre auteur fait entrer en ligne un témoignage qui jusqu'ici n'a été que rarement invoqué et qui cependant a son importance · il est encore d'Eusèbe, mais dans la *Théophanie,* écrite vers 333. A cette date, Eusèbe atteste que des milliers de pèlerins se rendent sur la tombe de S. Pierre, comme sur celle de S. Jean à Ephèse, et sur celle de S. Paul, à Rome comme celle de S. Pierre. Et Eusèbe, visiblement, ne parle toujours que de la tradition tibérine.

Il y a donc une tradition vaticane ou tibérine, « littérairement claire et continue depuis la fin du IIe siècle. »

Et pourtant il existe une autre tradition romaine, celle qu'on appelle « appienne ». Elle apparaît au IIIe s. Mais elle se manifeste surtout dans le Chronographe de 354. Elle porte au 29 juin, l'indication de la Commémoration de Pierre *in Catacumbas* et de Paul, sur la voie d'Ostie, suivie de la date consulaire de 258. Nous ne pouvons évidemment entrer ici dans le détail de la discussion serrée à laquelle se livre l'auteur au sujet de la signification de ces deux traditions. Sûrement, il y a eu « quelque chose » *ad Catacumbas.* Mais quoi ? Un transfert de tout le corps de S. Pierre, en 258, lequel n'aurait été rapporté au Vatican qu'après la construction de la basilique constantinienne ? Telle est l'opinion de M. Carcopino. Nous-même dans une étude sur ce sujet, nous avons fait à cette opinion une objection qui nous semblait grave : à savoir que si le corps de S. Pierre était l'objet d'une vénération suivie et ininterrompue *ad Catacumbas* on ne voit pas comment une telle tradition aurait été brisée par Constantin, après tant d'années. Mais tout en admettant qu'il y ait eu un transfert en 258, au moins partiel, si l'on suppose qu'un retour des reliques s'était effectué au Vatican dès que les circonstances l'avaient permis, Constantin alors ne pouvait plus construire qu'au Vatican, comme il l'a fait. Mais un souvenir du séjour de Pierre *ad Catacumbas* put se maintenir assez longtemps encore pour que le pape Damase en fît mention dans les vers assez obscurs qu'il lui a consacrés. Et avant Damase, le Chronographe de 354 pouvait aussi rappeler cette commémoraison *ad Catacumbas* alors que la basilique constantinienne était encore en cours d'achèvement.

Mais quelle est la position prise par M. Ruysschaert à ce sujet ?

D'abord il est absolument *contre* une *translation totale* des corps, en 258. Et pourtant, il n'ose dire que la tradition appienne n'offre qu'un intérêt liturgique. « M. Josi a avancé, en 1953, l'hypothèse d'une translation partielle qui aurait eu lieu à la même date (258) et qui aurait été limitée aux seules têtes. » Et notre auteur est ici bien moins affirmatif. Une translation qui aurait été : 1° partielle, c'est-à-dire limitée aux têtes, ce qui, selon certains textes du temps suffisait, — et 2° provisoire, c'est-à-dire qui aurait cessé assez tôt pour qu'un Eusèbe, écrivant en 312-315, et sûrement bien informé des choses, en tout cas mieux que nous ne le sommes, ait pu ne pas mentionner la tradition appienne et ne parler que de la tradition tibérine.

En outre, il est sûr que les fouilles vaticanes laissent entendre qu'il y a eu, dans les reliques de S. Pierre, des interventions difficiles à interpréter. Une translation partielle en rendrait assez bien compte. Mais il faudrait en avoir d'autres preuves. Et M. Ruysschaert écrit :

« ... L'interprétation de certains détails des fouilles vaticanes requiert une grande prudence : on ne peut pas exclure que des explications autres que celle d'une translation partielle puissent en rendre raison. En bref, les données archéologiques et épigraphiques cadreraient avec l'hypothèse d'une translation partielle, mais il faudrait que celle-ci soit démontrée par ailleurs. »

Nos conclusions resteront donc un peu dans l'incertitude. Les données littéraires du problème ne permettent pas plus que les données épigraphiques et archéologiques, d'apporter un argument décisif. Les textes d'Eusèbe sont nets en faveur de la tradition tibérine. Le texte du Chronographe de 354, pas plus que les vers de S. Damas, ne sont pas contraignants en faveur de la tradition appienne, entendue au sens d'un séjour des reliques de Pierre *ad Catacumbas.* Pourtant, il est difficile d'échapper à l'idée qu'il y a eu, au moins durant un temps, « quelque chose » sur la *via Appia.* Quelque relique de Pierre et de Paul a pu y reposer. Ou bien, il faudrait que la tradition appienne ne représente qu'une commémoraison liturgique. L'auteur n'ose se prononcer. Et nous citerons pour terminer les dernières lignes de son article, qui en résument bien la substance :

« Si séduisantes qu'elles soient, les diverses déductions que l'on peut présenter en faveur d'une trans-

lation partielle, survenue en 258, qui aurait été... à l'origine de la légende tardive de la translation totale, nous semblent trop fragiles, du point de vue des documents littéraires, pour être retenues, dans l'état actuel de la discussion. Cette hypothèse ne nous paraît pas s'imposer par elle-même, ni même être nécessaire pour expliquer la tradition appienne. Nous ne voudrions cependant pas la rejeter avec la même netteté avec laquelle nous croyons devoir écarter l'idée de la translation totale, mais nous craignons qu'elle doive être placée dans le même climat psychologique que cette dernière. »

IV

Opération « nuit et brouillard »

Au moment où nous écrivons cette Causerie, il n'est question dans le monde que de la supériorité soviétique dans le domaine des armes nouvelles. L'Amérique, alarmée, par les progrès de la Russie, multiplie les efforts pour la rattraper et se rassurer elle-même. Il est certain que les Soviets ont fait d'immenses recherches et travaux, couverts en général par le plus opaque secret. Un journal allemand, *Die Zeit,* a fait récemment le récit passionnant de l'enlèvement de 2.000 spécialistes allemands, en octobre 1946, pour la reconstitution de l'aviation militaire russe. Cet enlèvement a reçu le nom de : *Opération « nuit et brouillard »*. Une adaptation du texte allemand de *Die Zeit* a été faite par M. Y. Méléra, et publiée par *Le Miroir de l'Histoire* de janvier 1958. Lisons cet article.

Nous sommes donc en octobre 1946, il est 2 h. du matin. La scène racontée se passe à Halle-sur-Saal. Un commando russe circule dans la ville. On frappe à certaines portes. Les ingénieurs endormis sont réveillés. Ils apprennent qu'en vertu des *accords de Potsdam,* ils doivent se rendre en Russie, où ils seront les *hôtes de l'Union soviétique*, afin d'y accomplir un « travail constructif ». Sans désemparer, les spécialistes allemands sont emmenés avec leurs familles, leurs meubles et bagages ; ils sont installés dans des wagons de seconde, leurs aides le sont en troisième ; tous sont dirigés sur la Russie. Voyage sans agrément. Les compartiments capitonnés sont infestés de poux. Ceux qui voyagent sur banquettes en bois se trouvent favorisés !

Où allait-on ? Les déportés en discutent : à Taganrog, en Ukraine, ou en Sibérie, ou en Extrême-Orient ? L'ingénieur Shaller, célibataire et libre de ses mouvements, réussit à sauter du train, passe pour mort, mais se relève, le train éloigné ; six mois plus tard il arrive au U.S.A. Avec les ingénieurs, les trains transportaient tout le matériel des usines, du moins ce que les bombardements avaient épargné. Il va sans dire que l'opération « nuit et brouillard » avait été longuement préparée et que les Russes savaient qui ils emmenaient. Il y aurait eu en tout 22 trains transportant le monde et le matériel.

L'on s'arrêta à Podberesje, situé sur la « Mer de Moscou », un lac formé par la Volga et d'où l'on peut atteindre Moscou par bateau. Il n'y avait là qu'un village de cabanes, habitées par des pêcheurs. Ce fut en ce lieu qu'on reconstitua les usines d'avions Junkers et Siebel, puis un peu plus tard, les usines Heinkel d'Oranienburg près de Berlin. Enfin, à Kuibyschew, on remit sur pied les usines de moteurs d'avions allemandes Bernburg.

« Quand les Allemands pourront travailler, disait le directeur soviétique de la reconstruction en question, ils oublieront tous leurs autres soucis. »

Et il en fut effectivement ainsi. Dès qu'ils furent installés, avec leurs bureaux, leurs planches à dessin, leurs modèles d'avions, les ingénieurs allemands se mirent au travail.

Sans doute, il y eut des mécomptes. Le niveau élevé des denrées et la dure compartimentation des classes amenèrent des drames de famille. Les femmes ne voulurent pas avoir faim, ni elles ni leurs enfants. Elles s'attachèrent aux hommes qui gagnaient davantage et touchaient plus de denrées. Les Russes laissaient faire. Quand vint la Noël 1946, les exilés apprirent que cette fête n'existait plus en Russie. On travailla donc tout le jour de Noël, mais il y eut des veillées où furent chantés les vieux cantiques chrétiens ! Les exilés se sentaient comme sur une planète étrangère, isolés du monde civilisé. On oubliait tout pour un morceau de charbon ou un paquet de denrées alimentaires. A la longue, le village s'embellit avec le printemps 1947. On installa un club, des jardins d'enfants. Les plus merveilleux constructeurs allemands : le Dr Baade, Siegfried Günther, etc. étaient là. Ce furent eux qui réalisèrent les avions Mig.

On construisait sans répit. Les Russes payaient bien. La deuxième Noël et le deuxième Jour de l'An furent plus gais, mais on ne savait pas si jamais on reverrait l'Occident. Les familles donnaient aux enfants des leçons d'allemand, dans la crainte qu'ils ne fussent élevés entièrement comme de petits Russes. Il se faisait cependant une assimilation progressive. On pouvait s'acheter des vêtements — de basse qualité à vrai dire — mais on renonçait à la cravate.

A la fin de 1947, et au début de 1948, arrivèrent à Kuibyschew, importés d'Angleterre, les NENE Rols-Royce, c'est-à-dire les moteurs à turbines les plus puissants d'alors. Ils furent démontés pièce à pièce, étudiés à fond. Les ingénieurs allemands et soviétiques convinrent que ces moteurs britanniques étaient meilleurs que tout ce qu'on avait fabriqué en Russie, jusqu'alors. Sans le savoir, l'Angleterre contribua de la sorte à la création de la nouvelle aviation soviétique, car ce fut une copie du NENE-Rolls-Royse qui devint le moteur standard du MIG-15.

Pourtant les Russes manquaient encore de gros bombardiers à longue distance. On savait en Russie tous les secrets de fabrication américaine, grâce à un espionnage systématique poussé à l'extrême. On cite un ingénieur russe, Ivan Petrowitch Tschuskoye, qui avait passé par les Indes, pour y prendre le caractère de réfugié politique, puis, muni de la nationalité indienne, était parti pour les U. S. A. sous un nouveau nom, et s'était fait embaucher dans les usines américaines, où il avait assimilé toutes les pratiques industrielles, car il était très habile mécanicien. Rappelé en 1948, il avait brouillé toutes ses pistes et était rentré tranquillement comme simple voyageur, par Berlin-Est. Et sûrement il n'était pas le seul. La Russie savait donc qu'elle ne possédait rien d'équivalent au B-36 américain. Elle savait aussi qu'il se préparait aux U.S.A. d'autres modèles pour le transport des bombes atomiques. Ce fut pour le Dr Baade, le grand spécialiste allemand

l'occasion de montrer aux Russes ce dont il était capable. Tirant parti de toutes les expériences anglaises et allemandes, Baade dut mettre au point un nouveau moteur inégalé. Et il le fit. L'argent coulait à flots. Baade construisit le T-150, pas grand, mais extrêmement rapide. Au vol d'essai, il réalisa 1.132 km.-heure.

Il ne faut pas croire cependant que tout se faisait par les Allemands. Les essais étaient faits par des pilotes russes, car on pouvait craindre que des pilotes allemands s'enfuient une fois dans les airs. D'autre part, les Russes travaillaient dur eux-mêmes. Ils formaient des ingénieurs, des savants, des techniciens, toujours en plus grand nombre. Il vint un jour, où les Allemands qui travaillaient pour eux comprirent qu'il se passait quelque chose. Certains d'entre eux disparaissaient, rapatriés en Allemagne, ou envoyés en Sibérie, on ne savait pas. Finalement, les usines qui se construisaient en Sibérie se trouvèrent prêtes.

Une liste arriva de Moscou. Sur cette liste, les noms, en petit nombre, de ceux qui rentraient dans l'Allemagne de l'Est, devenue une annexe de la Russie, une véritable « colonie » du communisme. D'autres allaient en Sibérie et d'autres étaient promus à de hauts postes dans l'enseignement en Russie.

Parmi ceux qui rentrèrent à Halle-sur-Saal, se trouvait un ingénieur nommé Thomas. Il revint donc avec sa femme et sa fillette, âgée de 8 ans, qui ne connaissait pas l'Allemagne. Mais il s'avéra très vite que l'Allemagne de l'Est, l'Allemagne, devenue « colonie russe », n'était plus la bonne vieille Allemagne d'autrefois. M. Thomas prit sa décision. Il réussit à passer dans l'Allemagne libre, celle de l'ouest, et c'est par lui, et ses semblables, que tout ce qui précède a été connu.

V

Il y a vingt-cinq ans, Hitler...

C'est bien, nul n'en peut douter, à Hitler, à ses ambitions démesurées, à son illuminisme insensé, que les Allemands ont dû tous leurs malheurs. A l'occasion du 25e anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 30 janvier 1933, M. André François-Poncet, qui était à cette date notre ambassadeur à Berlin, raconte dans *Historia* de janvier 1958, cet événement, sous le titre : « *Il y a 25 ans, Hitler était nommé chancelier du Reich* ».

En 1932, le chancelier Brüning avait dû se retirer, non sous un vote hostile du Parlement, mais par l'initiative du chef de l'Etat, le vieux maréchal von Hindenburg. Le Reichstag, du reste, était paralysé par l'existence de deux blocs hostiles et l'absence de majorité. Le 1er juin 1932, on apprenait que le nouveau chancelier était von Papen. D'abord, la nouvelle parut peu vraisemblable, Von Papen, distingué, élégant, beau parleur, n'était pris au sérieux par personne, ni par ses amis, ni par ses ennemis. Ce n'était du reste pas une personnalité de premier plan. Il passait pour un « amateur ». Mais il avait la faveur du Président et de son entourage. Parmi les conseillers habituels d'Hindenburg, le principal est von Schleicher. Derrière, il y a la Reichswehr, dont le grand état-major, interdit par le traité de Versailles, a été reconstitué sous divers camouflages. A cette date, Hitler n'est encore qu'un chef de parti, qu'on a d'abord encouragé, mais qu'on regarde maintenant comme suspect en raison de son attitude antireligieuse et antisémite et en considération des collaborateurs qu'il s'est donné.

Von Papen s'entoure naturellement des amis du Président, et son ministère est immédiatement baptisé : le cabinet des Barons. En dépit des énormes difficultés qui s'offrent à lui, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, von Papen va de l'avant et semble d'abord ne pas trop mal s'en tirer. Il ne satisfait pourtant personne. La Reichswehr qui n'a jamais cru à l'efficacité des discussions internationales, tente alors de réaliser une entente directe avec la France, considérée comme un adversaire loyal et chevaleresque. De fait, le 28 août 1932, le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères, convoque notre ambassadeur, pour proposer une négociation à deux. Mais la note remise par les Allemands n'est pas bien accueillie à Paris et l'affaire, poliment, est enterrée. Là-dessus le cabinet von Papen, préludant à la politique future de Hitler, notifie à Genève que l'Allemagne n'assistera plus désormais aux conférences du désarmement et annonce la mise en chantier du cuirassé « de poche » de 10.000 tonnes, que Brüning avait ajournée.

Il était aisé de comprendre qu'on ne devait rien attendre du Reichstag tel qu'il était alors. Le 4 juin, von Papen l'avait fait dissoudre et les élections avaient été fixées au 31 juillet 1932. Deux figures dominèrent la campagne électorale : Hitler entouré d'un appareil formidable de propagande, et Brüning, froid, pâle, pertinent, défenseur de la légalité et de la liberté, mais peu emballant. Il y eu un nombre incalculable de rixes et on enregistra 322 cas d'agression, avec 72 meurtres.

Le 31 juillet fut un jour de triomphe pour les nazis : 230 sièges, soit 129 de plus qu'en 1930, et 37 % du total. Les communistes tombaient à 11 sièges. Que va faire von Papen ? Il essaie de lier des rapports avec Hitler, qui reste intraitable : il réclame, non une participation au pouvoir, mais le pouvoir tout entier pour son parti seul, c'est-à-dire pour lui-même. Les instances de von Hindenburg, qui l'a convoqué, ne le font pas fléchir. Le vieux président est indigné. L'opinion est en partie mécontente des excès commis par les nazis.

Von Papen songe donc à dissoudre le Parlement avant même qu'il ne se réunisse, le 30 août. Mais les nazis qui sont cependant ennemis du régime parlementaire et l'ont crié sur tous les toits, se montrent d'enragés défenseurs de ce Reichstag si vite condamné. Von Papen hésite.

Le 30 août, le Parlement se réunit. Il choisit comme président Gœring, qui monte allègrement au fauteuil et s'y comporte en homme sûr de lui, comme s'il n'avait jamais fait autre chose. Le bureau, sous la conduite de Gœring, fait une démarche auprès d'Hindenburg, pour attester qu'il existe une majorité et qu'il faut aller de l'avant. Mais le maréchal, qui réserve sa réponse à Gœring, a déjà donné à Papen un décret de dissolution.

Le 12 septembre, seconde séance du Reichstag. Von Papen qui voit que les choses tournent mal, brandit son papier. Gœring, qui a fort bien com-

pris son geste, fait semblant de ne l'avoir pas vu et se tourne d'un autre côté ; il presse le vote de l'assemblée, pendant que von Papen, désespérant de se faire entendre, dépose le décret de dissolution sur le coin du bureau et se retire avec tous les membres du gouvernement : un vrai tour de passe-passe !

Gœring proclame le résultat du vote : la motion de méfiance a été votée par 513 voix contre 32. Alors seulement, il feint d'apercevoir le papier de von Papen et il le lit à l'assemblée stupéfaite ; mais il ajoute que le décret de dissolution est illégal, comme émanant d'un gouvernement renversé ! Un tonnerre d'applaudissements lui répond. Bien entendu, cette victoire fut sans lendemain. Mais elle fit rire aux dépens de von Papen. Le Reichstag fut et resta dissous et les nouvelles élections fixées au 6 novembre.

Cette fois, les nazis subirent un déchet sensible. Au lieu de 230 sièges, il n'en avaient plus que 195, les communistes gagnaient 11 sièges.

Von Papen espère que, cette fois, Hitler, en perte de vitesse, se montrera plus accommodant. Il essaie de nouveau de traiter avec lui. Rien à faire. Von Papen imagine alors de le mettre au pied du mur. D'accord avec le maréchal, il démissionne le 17 novembre. Hindenburg charge officiellement Hitler de rechercher une majorité parlementaire. Le Centre et les nationaux-allemands déclarent qu'ils ne veulent pas de lui. Hitler comprend alors qu'on l'a attiré dans un piège. Il reprend sa liberté.

Mais au moment où le maréchal s'apprête à rappeler von Papen, voilà que von Schleicher fait des objections. Von Papen en est profondément ulcéré et ne pardonnera pas à von Schleicher de l'avoir lâché alors. C'est von Schleicher qui est désigné pour prendre le pouvoir et il convoque Hitler pour s'entendre avec lui, espérant réussir où von Papen a échoué. Mais Gœring et Gœbbels surgissent devant Hitler à la gare de Weimar, le font descendre du train de Berlin, et le poussent à l'intransigeance.

Schleicher, sur l'ordre de Hindenburg, a été obligé le 2 décembre de prendre le pouvoir. Malgré son intelligence et son savoir-faire, il est immédiatement submergé. Von Papen ne cesse d'ourdir des complots contre lui, pour prendre sa revanche. Rien ne réussit au nouveau chancelier. Un discours-programme qu'il prononce le 15 décembre et où il manifeste des tendances « socialisantes » est très mal vu à droite. On l'appelle « le général rouge ».

Pendant ce temps, von Papen, poussé par les banques et la grande industrie, intrigue en dessous avec Hitler contre Schleicher. Justement Hitler a besoin d'argent. Les élections du 6 novembre ont été pour lui un avertissement. Finalement une entrevue Hitler - Papen a lieu le 4 janvier 1933, à Cologne, chez le banquier von Schrœder. Papen promet à Hitler d'user de son influence auprès du maréchal, pour faciliter son arrivée au pouvoir. Sur ces entrefaites, une élection partielle a lieu le 15 janvier dans le minuscule Etat de Lippe-Detmold, dont l'assemblée ne compte que 21 députés. L'idée se propage que cette élection sera un *test*, pour connaître la popularité de Hitler. De fait, alors qu'auparavant ils n'avaient qu'un siège dans cette assemblée, les nazis en gagnent 9. Circonvenu, sollicité, Hindenburg cède. Il offre le poste de chancelier à Hitler, ce « caporal » quelconque dont il se méfiait tant ! Hitler accepte. Le 28 janvier 1933, le maréchal refuse de signer le décret de dissolution du Reichstag et oblige ainsi Schleicher à démissionner. Enfin, dans la matinée du 30 janvier 1933, date fatidique pour l'Allemagne, Hitler est mandé auprès du maréchal et à midi, les éditions spéciales des journaux annoncent qu'il a été nommé chancelier. On sait l'usage qu'il devait faire du pouvoir !

VI

Cétacés, plancton et l'homme

Sous le titre un peu mystérieux qu'on vient de lire, il est question de faire servir pour la nourriture des hommes, le plancton dont se gavent les cétacés et notamment les baleines. L'article, très curieux, est signé Willis E. Pequegnat, et il a paru dans *Scientific American* de janvier 1958.

L'auteur part de cette idée qu'il juge fort intéressante : l'on pourrait peut-être, et même sûrement, exploiter pour les humains les énormes quantités de crustacés dont se nourrissent les cétacés et particulièrement les plus énormes baleines (90 tonnes en moyenne).

Il cite à ce propos un auteur du XVII^e^ siècle, Obed Macy, qui, dans son *Histoire de Natucket*, écrivait :

> « En l'année 1690, quelques personnes se trouvaient sur une haute colline et observaient des cétacés sautant et jouant ensemble, lorsque l'un d'eux s'écria en montrant la mer : là se trouve un vert pâturage où les petits enfants de nos petits-enfants iront chercher leur pain ! »

Le jour est-il venu où cette prophétie doit se réaliser ? Il est incontestable que les océans contiennent des richesses alimentaires considérables, et que l'heure viendra peut-être où la pénurie des peuples sous développés obligera à chercher de ce côté-là un appoint que la terre ne pourrait plus donner.

Les océans recouvrent 70 % de la surface du globe. On estime qu'ils pourraient fournir 10 fois plus d'aliments aux humains que la terre ferme. Nous ne leur demandons actuellement guère plus de un pour cent de notre alimentation. Or, chaque jour, il naît 100.000 enfants de plus. Il est temps de songer à la façon de les nourrir un jour.

Dans les mers, il existe du plancton en quantité. Ce plancton est formé d'algues flottantes microscopiques. Ces algues font la synthèse des hydrocarbures et des graisses. Elles constituent une excellente nourriture pour quantité de poissons. On a calculé que 1000 livres de plancton nourrissent 100 livres de poissons, qui eux-mêmes sont mangés par 10 livres de poissons plus gros, lesquels formeront une livre seulement de chair au dernier étage de la consommation. Cela suggère que l'homme aurait avantage à ne pas se contenter de ce qui se trouve au sommet de cette pyramide, mais à se servir de ce qui se trouve vers le milieu, puisqu'il est impossible d'utiliser directement tout le plancton de base.

Quand nous mangeons du thon, c'est comme si nous mangions les sardines dont le thon s'est nourri, et quand nous mangeons des sardines, c'est le plancton dont elles vivent que nous utilisons à notre profit. Mais de degré en degré, il y a une perte de 90 % des calories alimentaires.

Partant de là, notre auteur propose que l'on étudie de très près la base alimentaire des cétacés et plus particulièrement des baleines, et que nous tournions à notre profit directement les crustacés dont ils font leur nourriture.

Ces crustacés qui ressemblent étonnamment à des crevettes et qui se nourrissent du plancton végétal des océans, se nomment en termes scientifiques : *Euphausia superba* et en termes marins : *krill*. Mais le *krill* ne se propage en grande abondance que dans les mers antarctiques. Le *krill* a aussi pour les cétacés l'avantage considérable de vivre en surface ou en très faible profondeur, ne dépassant pas 10 mètres d'eau au-dessous de la surface. En certaines parties de leur habitat, ces crustacés sont si nombreux que les eaux des mers en sont toutes rouges. Leur secteur ordinaire s'étend sur des centaines de kilomètres carrés. Et bien que les cétacés en vivent ainsi que les pingoins et des hordes d'autres animaux, oiseaux ou poissons, le *krill* se maintient avec une constance et une abondance incroyables.

On se pose donc au sujet de cette simili-crevette, trois question : 1° est-elle nourrissante pour nous? — 2° Pourrions-nous la manger ? — 3° Est-elle en abondance suffisante pour être exploitée par nous ?

Sur le premier point, la réponse est nettement affirmative. Le *krill* dont vivent les baleines, est riche en protéines et en graisses. L'auteur l'a analysé et il conclut au chiffre de 460 calories par livre, ce qui est une bonne moyenne pour tous les genres de poissons. Les yeux du *krill*, en particulier sont riches en vitamines A et mériteraient d'être exploités à ce seul titre.

En second lieu, l'auteur a fait manger du *krill* à certaines personnes qui, sur l'apparence, le prenaient pour de la crevette. Nul de ceux qui en goûtèrent ne manifesta la moindre répugnance, bien au contraire et aucun mauvais effet de cette nourriture peu commune ne fut enregistré.

Et 3°, quant à l'abondance, l'auteur s'est livré à de très curieux calculs. Il sait à peu de choses près le nombre des baleines bleues qui existent encore, alors que leur pêche est strictement réglementée. Il calcule le nombre de calories dépensées par chaque baleine, pour vivre et se mouvoir, il établit des chiffres et fait des additions. Il va jusqu'à rappeler que les baleines ne vivent que durant six mois dans l'Antarctique, sur le *krill*, car elles passent l'hiver en des eaux plus tempérées où le *krill* n'existe pas et où elles vivent en grande partie sur leurs réserves. Vers 1910, on estimait le nombre des baleines à 500.000. Chacune d'elles consommait trois tonnes de *krill* par jour et cela pendant six mois. Et comme la récolte de *krill*, faite par les baleines ne dépassait pas environ 20 % de cette précieuse nourriture, il suppute que la production annuelle de *krill*. dans l'Antarctique, sur une surface de 3 millions 500.000 milles carrés, devait être de l'ordre de un milliard 350 millions de tonnes. Cela faisait environ 1000 livres par acre, alors que les meilleurs pâturages terrestres ne fournissent, par an, que 700 livres de chair animale par acre. Donc, la production du *krill*, où il existe, est d'un tiers, ou environ, supérieure à celle du meilleur pâturage. Notons que les poissons élevés pour l'alimentation, en étangs, ne montent qu'à 100 par acre, avec le maximum de 250 livres par acre et par an. Le *krill* ici l'emporte donc nettemnt.

En résumé, alors que nous avons une flotte de quelque 250 navires baleiniers occupant 16.000 marins, actuellement, si cette flotte laissant de côté la baleine, s'occupait de pêcher le *krill* dont la baleine vit, elle fournirait de quoi vivre toute une année à une population égale à celle des U.S.A. Et il est bien entendu que, pour atteindre ce résultat, il suffirait de cueillir les 270 millions de tonnes de *krill*, que les baleines dévorent chaque année. Avec des aménagements, on donnerait à ce genre de nourriture, un développement insoupçonné. Voilà du moins, ce que pense l'auteur du curieux article que nous venons de résumer.

VII

Tabac et cancer

On se souvient qu'en Amérique, une offensive contre l'usage du tabac fut menée, en 1953, pour la raison que cet usage est responsable, pour une large part, de l'extension du cancer. Cette question est reprise dans *Science et Avenir* de février 1958, sous le titre : « *L'Enquête de la Régie française sur les dangers du tabac* », par Georges Lacoste.

La campagne contre le tabac avait eu, aux U.S.A., cette conséquence que les Américains, en 1953, n'avaient fumé qu'un peu plus de 386 milliards de cigarettes. En 1954, il y eut une nouvelle baisse de 18 milliards. En juin 1955, une enquête du Bureau de recensement constatait que 1.500.000 Américains avaient cessé de fumer. Mais peu à peu des doutes apparurent sur la réalité des dangers du tabac.

On se rassura en se fiant à l'emploi des cigarettes à bout filtrant. La consommation remonta : 382 milliards de cigarettes, en 1955, et pour 1957, le chiffre est évalué à 425 milliards, dont un tiers avec filtre. En Angleterre, la question était posée également de manière inquiète. En France, les avis contraires des médecins se succédaient. Selon les uns, « le tabac tue ». Selon les autres, il n'a aucune mauvaise influence, sauf abus excessif, sans doute.

Dans le conflit des opinions, c'est notre Régie des Tabacs elle-même qui a pris l'initiative de provoquer une large et sérieuse enquête. On a renoncé à interroger un nombre aussi imposant de fumeurs qu'en Amérique, mais l'enquête française rachète par sa précision et par sa rigueur ce qui lui a manqué du côté de l'étendue.

Les résultats de cette enquête sont aujourd'hui connus. Le « Groupe d'Etudes sur la Fumée du Tabac » vient de publier dans le *Bulletin du Cancer*. un article signé Daniel Schwartz, professeur à l'Institut national de Statistiques, M. P. E. Denoix, directeur de la section de cancérologie à

l'Institut Gustave Roussy, et D[r] Anguerra, spécialiste aussi de ces questions.

Rappelons qu'il y eut, en France, en 1955, environ 6.000 décès dus au cancer du poumon et des voies respiratoires. Ce sont justement ces sortes de cancer, que l'on est tenté d'attribuer, au moins pour une part notable, au tabac. Qu'en pensent donc nos enquêteurs ? Ils sont très catégoriques. A la question : les fumeurs courent-ils un risque ? ils ont répondu nettement : *oui.* A la seconde question : y a-t-il corrélation entre le cancer pulmonaire et le fait de fumer ? Réponse : *oui.*

A vrai dire, on profitera de l'occasion pour souligner que là n'est pas le plus grand danger que courent les Français. En 1955, s'il y a eu 6.000 décès par cancer pulmonaire ou des voies respiratoires, il y a eu plus de 10.000 décès et 175.000 blessés par accidents d'automobile. Il s'ensuit, croit-on pouvoir nous dire, que le « risque tabac » est environ, tout compte fait, 4 fois moins fort que le risque « auto ». Mais c'est une autre histoire. Ce n'est pas parce qu'on se tue beaucoup en auto, qu'il faut négliger le péril de se tuer par le tabac. Un haut personnage du Bureau des Statistiques, M. Grimanelli, a conclu, dans une note interne destinée au personnel de la Régie des Tabacs :

> « En somme, l'usage du tabac fait partie des risques de toute nature inhérents à la vie moderne. Il appartient à chacun de mettre en balance d'une part, ces risques, et d'autre part les commodités ou le plaisir dont il se priverait. »

Voilà bien la sagesse moyenne. Que de fois n'avons-nous pas entendu ce propos : « Que m'importe de vivre cinq ou dix ans de plus ? Ce n'est pas pour cela que je vais me priver de tel plaisir !..» Aux moralistes de dire si ce raisonnement est digne d'un homme conscient de sa haute destinée.

Mais ce qui importe ici, c'est de préciser les raisons que l'on a de ranger le tabac parmi les substances cancérigènes. On a d'abord songé aux hydro-carbures cancérigènes qu'il contient. Mais ils y sont en quantité si faible qu'on a peine à croire à une nocivité sérieuse. De l'avis des expérimentateurs, les goudrons de tabac ne sauraient produire un cancer expérimental. D'autres ont pensé que les carbures du tabac sont accompagnés de produit paraffiniques, de la famille des pétroles, dans lesquels ils se dissolvent admirablement. Dès lors, ces produits viennent s'appliquer sur les muqueuses en y plaquant fortement les molécules cancérigènes. « Ils agissent un peu comme l'onguent d'une pommade qui permet au produit actif de pénétrer la peau. »

Mais il y a, semble-t-il autre chose : on trouve dans la fumée du tabac de l'oxyde de carbone et de la nicotine. L'oxyde de carbone s'attaque à l'hémoglobine et la nicotine est un poison cardiaque. Seulement, ce ne sont pas ces deux inconvénients qu'il faut évoquer ici. Ces deux éléments sont avides d'oxygène et ils sont capables d'en arracher des atomes à un grand nombre de molécules organiques. Et voici alors ce qui se produit :

> « Les cellules de la gorge et la muqueuse pulmonaire des fumeurs sont journellement soumis à l'agression de ces voleurs d'oxygène. elles vivent des heures entières, dans un régime de semi-asphyxie. »

Et c'est cela le plus grave. Un biologiste allemand, Warburg, a estimé, en effet, que le cancer a essentiellement pour origine un phénomène d'asphyxie cellulaire. Par suite du manque d'oxygène, ces cellules perdent le contrôle de leur multiplication, et se mettent à proliférer de façon désordonnée. De là les cancers. Et pour appuyer sa démonstration, Warburg avait entrepris toute une série d'expériences tendant à prouver qu'une suroxygénation des cellules enrayait le développement des tumeurs.

Il est possible au surplus que toutes ces causes agissent ensemble.

Ajoutons avec notre article, que l'on a remarqué que la pipe « donne » moins de cancers que la cigarette. Et l'on pense que cela vient, non de la présence du papier dans la cigarette, comme on le dit souvent, mais de ce que la température de la pipe est de plusieurs centaines de degrés supérieure à celle de la cigarette. Il faudrait donc fabriquer des « cigarettes ultra-chaudes ». Mais le problème n'est pas aussi simple qu'il paraît à première vue. Le cigare serait également moins nocif que la cigarette.

Mais ce qui supprime toute nocivité, évidemment, c'est l'abstention complète ou presque complète du tabac !

VIII

La pratique dominicale au VIII[e] siècle

Nous nous éloignons singulièrement du sujet que nous venons de traiter, en empruntant à la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, de juillet-décembre 1956, qui vient seulement d'arriver, un article de Jean Chélini, intitulé : « *La pratique dominicale des laïcs dans l'Eglise franque sous le règne de Pépin.* » Il s'agit donc de la période de 752 à 768. Elle est postérieure à la décadence de l'Eglise franque, sous Charles Martel, et antérieure aux prescriptions contraignantes des ordonnances de Charlemagne.

L'homme qui domine cette période, au moins en son début est saint Boniface. A partir de 750. il est intervenu avec autorité et efficacité pour la réforme de l'Eglise. Les œuvres des clercs de cette époque révèlent un souci d'amélioration des mœurs religieuses. qui ira croissant. Mais il est très difficile de baser une statistique sur ces exhortations ecclésiastiques. Il faut lire de très près les textes, pour essayer de se faire une idée de la pratique religieuse à cette époque obscure et lointaine. Quelques éléments de solution existent cependant et l'auteur de cet article tente de les réunir et de les mettre en valeur.

Un premier point à noter est le petit nombre des édifices du culte, et leur exiguïté générale. Les édifices. vers 750, sont vieux. en mauvais état. et si étroits. surtout à la campagne, qu'il est difficile de supposer que tous les chrétiens aient pu fréquenter les églises. le dimanche. Sous le gouvernement de Charles Martel. il y avait eu de nombreuses spoliations de biens d'Eglise. Les édifices n'avaient pas été réparés. La mauvaise qualité de la construction avait fait le reste.

> « Aussi, écrit l'auteur, devant cette pauvreté du cadre matériel, avant même d'essayer de savoir si tous les laïcs pratiquaient et comment, nous devons nous de-

mander s'il y avait assez de place pour que tous pratiquassent. Les conditions ont dû varier localement, mais la situation d'ensemble donne l'impression de la pénurie : trop peu d'églises et des églises trop petites ; tous les laïcs auraient voulu pratiquer qu'ils ne l'auraient pas pu. »

Seconde constatation : l'*ignorance effarante* des populations soi-disant chrétiennes. Assurément, nulle part, on ne rencontre d'hostilité, mais au contraire une sorte de soif du surnaturel, qui tourne souvent à la superstition.

Mais le plus grave, c'est l'*inaptitude à la prière*, faute d'instruction religieuse. Naturellement, il n'y a pas de catéchisme. Les enfants ne vont pas à l'école. Tout ce qu'ils savent en fait de religion est transmis par les parents ou attrapé, vaille que vaille, dans le sermon à l'église. Ce sermon lui-même, que vaut-il ? D'abord, il est peu fréquent. La *Regula Canonicorum* de saint Chrodegang, qui est devenu évêque de Metz en 742, et qui a tenté une réforme, atteste que la prédication dominicale est négligée. Chrodegang insiste pour que le peuple chrétien ne soit pas mis en danger par la négligence des clercs, faute de baptême, de confirmation, de confession et de prédication. Et il ordonne de prêcher toute l'année, *deux fois par mois*. Il n'ose donc pas, lui, un réformateur, exiger le sermon de chaque dimanche. « La modicité de l'exigence en dit long sur la force des habitudes de paresse : un dimanche sur deux, les laïcs auront un sermon. » Mais quand on songe que trop de clercs alors étaient eux-mêmes sans formation et sans culture, on peut se demander ce que valait ce sermon, deux fois par mois !

Ce qui est sûr, c'est qu'à la messe, quand on y venait, les laïcs : 1° se tenaient souvent mal ; 2° ne comprenaient guère ce qui se passait ; 3° ne communiaient plus que rarement.

Ils se tenaient mal, puisque toutes les fois que saint Boniface recommande l'assistance à la messe du dimanche, il a bien soin de mettre en garde les fidèles contre les abus suivants : *vaniloquium, fabulas otiosas, verbositatem*. Il n'y avait pas encore séparation des sexes. On se tenait *debout*, en avant du *cancel* ou barrière fermant le chœur et là, pendant la messe, on bavardait beaucoup ! Déjà saint Césaire, au VIe siècle, c'est-à-dire 200 ans plus tôt, se plaignait de ce désordre. Cela n'avait pu que s'aggraver.

D'autre part, les laïcs ne comprenaient plus assez le latin de la liturgie pour suivre ce qui se passait à la messe. A la campagne surtout, avec un personnel réduit et sans grands moyens, « la liturgie dominicale ne devait pas offrir de bien grandes séductions ». Toute participation active des fidèles avait cessé. Présents physiquement à un spectacle trop souvent terne, dont ils ignorent le sens, les fidèles s'ennuient à la messe. Ils attendent la fin.

La communion aurait pu donner un sens à cette assistance, mais elle avait passé de mode. L'habitude est bien prise d'assister à la messe, sans y communier, sauf exception. Dans toutes les œuvres écrites de Boniface, les passages mentionnant la nécessité de communier un dimanche ou un jour de fête, sont extrêmement rares. Quand il recommande de faire pénitence ou de travailler à son salut, il insiste sur la morale conjugale, le respect du bien d'autrui, sur le jeûne ou l'aumône, mais il ne trouve guère que deux fois l'occasion de dire qu'il faut communier *per tempora*, c'est-à-dire « de temps en temps », sans rien dire de plus précis. Un autre écrivain du temps, Pirmin, dans son *Scarapsus* n'est pas moins vague : aucun chrétien ne doit s'abstenir longtemps de communier. Il est probable que la plupart des chrétiens ainsi mollement encouragés en faisaient encore moins qu'on ne leur disait.

En Angleterre, à la même époque chez Egbert, archevêque d'York, on trouve ceci : les « séculiers » qui n'auront pas communié à Noël, Pâques et Pentecôte, ne seront plus considérés comme catholiques. Cela reproduisait un canon du concile d'Agde, du VIIe siècle. Le même Egbert déclare que les Grecs veulent que, chaque dimanche, tout le monde communie, laïcs et prêtres, si bien que celui qui s'est tenu trois dimanches hors de la table eucharistique sera excommunié. Les Romains, dit Egbert, recommandent aussi la communion dominicale, mais ne vont pas jusqu'à excommunier ceux qui s'en abstiennent.

Il semble bien que la communion dominicale ait disparu des pratiques religieuses en France, au temps que nous considérons. D'autre part, même lorsqu'on communiait, comment le faisait-on ? Un texte de saint Boniface laisse deviner qu'au moins un certain nombre de laïcs s'approchaient de l'eucharistie sans confession, sans préparation, et après avoir commis bien des crimes. Il n'y a pas lieu sans doute de croire à une hypocrisie systématique, ni à des sacrilèges calculés. Mais la communion apparaissait à certains communiants comme une sorte d'opération magique, non comprise dans sa vertu propre et dans son sens sacré.

Toutefois, on peut admettre que ces communions-là étaient l'exception. Ce qui est plus général, c'est l'abstention prolongée de la communion, c'est l'inintelligence de la messe, c'est l'absence de piété véritable chez les laïcs.

Ce qui frappe encore dans les sermons du temps, c'est du reste l'absence d'un idéal de sainteté laïque. Les modèles proposés aux laïcs sont toujours des clercs, prêtres et évêques, ou des moines et ermites. La chronique de saint Vincent, légèrement postérieure à l'époque ici étudiée, parle de saint Ambroise Autpert, avant son entrée en religion, comme d'un homme très pieux, et elle traduit cela en disant : « A la cour, il se soumettait aux obligations du service divin, au point de ne passer aucune heure sans faire oraison ou sans s'adonner à la lecture sacrée. » Mais c'est là un idéal de moine, et non d'homme du monde. Plus tard, le même Ambroise Autpert, devenu moine, essaiera le premier de dresser un modèle de vie dans le monde. Mais même dans son plan, il fait peu de place à la messe dominicale.

En guise de conclusion, on peut dire que les laïcs sous Pépin le Bref devaient souvent manquer la messe, que la messe pour eux était devenue un rite mutilé, mal compris, séparé de la communion qui aurait dû lui donner tout son sens. Les sermons ne donnaient à la messe aucun rôle particulier dans la recherche de la perfection chrétienne, mais se rejetaient sur l'aumône, le jeûne

les pleurs, la récitation des psaumes, le pardon des injures, toutes choses excellentes, mais qui semblaient enlever au sacrifice eucharistique sa place de choix dans la vie du chrétien. Le problème sera résolu par la réforme carolingienne qui, en établissant un strict conformisme, non exempt de périls, rendra à la messe son rôle central et unique dans la vie chrétienne.

IX
Comment mourut Staline ?

Lorsque paraîtront ces lignes, il y aura exactement cinq ans que Staline disparut soudainement de la scène politique. Bien des fois, on a laissé entendre, çà et là, que cette disparition avait pu revêtir des formes plus ou moins tragiques. Que savons-nous jusqu'à présent à ce sujet ?

Un écrivain russe, Victor Alexandrov, dans *Historia* de février 1958, a essayé de nous le dire. Ce que l'on sait de plus sûr, à l'heure actuelle, vient de l'écrivain bolcheviste Ylia Ehrenbourg, et des informations reçues de lui et divulguées chez nous par Jean-Paul Sartre. C'est à cette version que nous nous tiendrons ici, sans entrer dans le détail des événements qui avaient précédé.

Il y eut un grand Congrès du Parti communiste russe — le 19e — en octobre 1952. A la suite de ce Congrès, où le rôle le plus brillant avait été tenu par Nikita Khrouchtchev, il devint évident que Staline était atteint d'une forme aiguë du délire de la persécution. Il voyait des conspirateurs partout. Il fut claire pour tous qu'il préparait une nouvelle et grande Purge. Dans ses conversations, il disait sans ambages que ses collaborateurs les plus anciens et les plus intimes, tels que Molotov, Mikoyan, Vorochilov, et même Kaganovitch son beau-père, voulaient l'assassiner.

En décembre 1952, éclata ce qu'on a appelé « le Complot des Blouses blanches » ou « l'Affaire des médecins ». L'entourage de Staline, consterné, comprit que sa maladie — car c'en était une — menaçait le pays d'un grave danger. Staline avait gardé toute sa lucidité, en dehors de sa manie de persécution et, sous l'effet de cette manie, il semblait *préparer l'extermination presque totale du Comité central issu du 19e Congrès du Parti.*

Pour arriver à ses fins, il avait résolu de jouer sur les sentiments antisémites. Les accusations lancées contre les malheureux médecins juifs de l'« Affaire » devaient servir de prétexte à l'arrestation de nombreux personnages. Les arrestations auraient été assorties de tortures par lesquelles on aurait arraché des aveux plus ou moins fantaisistes à certains membres du Præsidium suprême, y compris Lazare Kaganovitch. Staline, pour se concilier l'armée, avait déclaré dans un communiqué concernant le complot, que les médecins assassins voulaient faire mourir, dans la clinique du Kremlin, ceux qu'il appelait « nos capitaines de guerre ».

Pour conduire ses machinations, Staline avait un auxiliaire, encore plus virulent que lui, et qui ajoutait ses instructions à celles de son chef malade : c'était son secrétaire, Alexandre Poskrébytchev.

Devant le péril qui ne cessait de grandir, les membres du Præsidium résolurent de prendre les devants. Au cours d'une réunion secrète, ils mirent au courant de ce qui se tramait les camarades occupant les postes importants du Parti et du gouvernement, et ils demandèrent une réunion extraordinaire du Præsidium au Kremlin, où déjà n'habitait plus Staline. Celui-ci, de sa villa personnelle, vint à cette réunion, sans se douter de ce qui allait se passer, ou en tout cas avec la certitude de dominer la situation, comme il l'avait toujours fait. Son secrétaire, Proskrébytchev fut arrêté avant la réunion, devant le Kremlin, par une patrouille militaire, composée d'officiers de la garnison de Moscou choisis par Joukov.

Dès l'ouverture de la réunion du Præsidium, Kaganovitch se chargea d'attacher le grelot. Il demanda à Staline de faire arrêter Rioumine, adjoint du ministère de la Sécurité d'Etat et chef du Département des Investigations criminelles au M.V.D. La scène fut terrible. Kaganovitch exigeait aussi l'arrêt immédiat de la procédure contre les « Médecins ». Staline refusa avec violence en couvrant Kaganovitch d'injures, et en menaçant de le faire arrêter sur-le-champ. Devenu tout blême et tremblant de fureur, Kaganovitch tira sa carte du Parti, la déchira devant Staline et s'écria :

— « Tu as déshonoré le Parti de Lénine ! Tu n'es qu'un ignoble assassin ! »

Exaspéré, à son tour, Staline voulut prendre le téléphone, mais Molotov lui dit froidement :

— « N'essaie pas de téléphoner, les fils sont coupés ! »

— « Joukov, ajouta Mikoyan, est prévenu de cette réunion, Poskrebytchev est arrêté. Si nous ne sortons pas d'ici dans un quart d'heure, les troupes de la garnison occuperont le Kremlin... »

Sur quoi, au bout de quelques minutes seulement, les membres du Præsidium sortirent tous, laissant Staline à sa colère impuissante. Il allait et venait dans la salle, proférait les injures les plus atroces, brisait en criant les vitres des fenêtres, et soudain fut terrassé par une hémorragie cérébrale, qui devait l'emporter la nuit même. Son corps inanimé gisait dans la salle, sans que personne s'en occupa.

Et tout le monde disait : « L'homme qui a sauvé l'U.R.S.S. et le Parti communiste de notre pays est Lazare Kaganovitch. »

Tel est dans ses grandes lignes le témoignage d'Ylia Ehrenbourg. Il est confirmé par la déclaration du géorgien Kapanadzé, ami intime de Béria, qui réussit à s'évader de Russie, après l'arrestation de ce dernier. Il ajoute cependant quelques précisions non-négligeables. La réunion extraordinaire du Kremlin avait été convoquée par Nikita Khrouchtchev, en personne, sous le prétexte de célébrer le cinquième anniversaire de la circulaire du 28 février 1948, concernant la réforme des méthodes d'agriculture. Ce fut donc le 28 février 1953, que se déroula cette scène effrayante que nous avons décrite. Ce fut le 28 février 1953 que Staline, frappé d'apoplexie, mourut abandonné de tous. Dans la nuit du 28 février au 1er mars, les rôles furent distribués au Comité central du Parti, pour régler la succession du dictateur. On décida de recourir à la « collégialité ». Malenkov fut nommé Président du Conseil. Peu après, comme on sait, Nikita Khrouchtchev réussit à faire éliminer Béria. Ceux qui, comme moi, avaient noté la mort

de Staline au 5 mars devront corriger cette date. Les conjurés prirent leur temps pour préparer la Russie à l'événement formidable. On répandit le bruit que Staline avait été frappé d'apoplexie dans la nuit du 1er au 2 mars, et qu'il était soigné :

« Un malheur immense, disait le communiqué du 2 mars, s'est abattu sur notre peuple et sur le Parti communiste : le camarade Staline a eu une hémorragie cérébrale. Les médecins le soignent. »

Pendant quatre jours, des bulletins de santé furent donnés. Le journal *France-Soir*, à Paris, chargea un médecin spécialiste d'analyser ces bulletins au fur et à mesure de leur publication. Le jugement de ce médecin fut formel :

« Les soins donnés à Staline ne pouvaient qu'accélérer l'issue fatale de la maladie. »

En réalité, Staline était mort depuis 5 jours, quand on se décida à annoncer cette mort au peuple russe ! On voit dans quelle mesure on peut dire qu'il avait été assassiné, comme jadis le tsar Paul Ier, alors qu'il préparait la Purge qui devait le débarrasser de tous ses rivaux et collaborateurs.

X

La véritable Julie

Rappelons-nous notre histoire romaine. Julie, c'est cette fille d'Auguste, dont les débordements furent si scandaleux que son père dut la chasser de Rome et la reléguer dans une île, en faisant périr l'amant avec qui elle s'affichait.

C'est M. Jérôme Carcopino qui entreprend de faire la pleine lumière sur elle. L'occasion lui en est fournie par la découverte récente de deux bustes de femmes, dans le sol de l'antique Glanum, à Saint-Remy-de-Provence. Cette découverte remonte à 1950 et M. Henri Rolland, qui dirigeait les fouilles, a proposé d'identifier l'un des deux bustes à Octavie, sœur d'Octave-Auguste, et l'autre à Julie, fille du même. L'étude de M. Carcopino occupe les numéros de janvier et février 1958, dans *La Revue de Paris*, sous le titre que nous avons donné : « *La véritable Julie* ».

Pour M. Carcopino, la vérité est quelque peu différente de ce qu'on croyait savoir, d'après les historiens de Rome. Julie selon lui, fut moins une dévergondée, allant jusqu'à la prostitution de sa personne, qu'une ambitieuse d'un orgueil démesuré, et qui *complota la mort de son propre père*, pour se frayer un passage au pouvoir avec son amant, parce que son mari avait refusé de servir ses ambitions.

Rappelons donc les faits.

Julie était la fille d'Octave et de Scribonia. Octave ayant jeté son dévolu sur Livie et divorcé d'avec Scribonia, cette fille fut élevée sévèrement, sous les yeux de son père, devenu Auguste. Elle reçut toutefois une instruction soignée, avec les leçons des maîtres les plus éminents de l'époque. C'était une nature ardente, impétueuse, et qui souffrit d'être comprimée par son père, et mal vue de Livie, qu'Auguste avait épousée.

Elle aspirait naturellement au mariage qui la délivrerait de ce double servage. Son premier mari fut Marcellus, un cousin-germain, fils d'Octavie, homme de valeur et de grande allure, qu'elle aima sincèrement. Elle espérait bien s'élever aux plus hautes dignités de l'empire, par son époux et par les enfants qu'elle lui donnerait. Mais Marcellus mourut, à vingt ans, à la fin de 23 av. J.-C. Julie n'avait que 16 ans.

Auguste la remaria au plus vite — c'est-à-dire aussitôt après les dix mois de veuvage que la loi exigeait — avec son meilleur général et ami, Agrippa, celui qui a attaché son nom à la construction du Panthéon. Le mariage eut lieu, en effet, en 21, av. J.-C. Agrippa avait 41 ans. C'était un colosse, aux formes athlétiques ; un cou musclé, une chevelure abondante, un menton volontaire, une taille olympienne, une santé de fer. Son moral ne le cédait en rien à son physique. Pour Julie il était un mari accompli. Elle lui donna cinq enfants, trois fils et deux filles. Mais il fut frappé d'une maladie foudroyante, à son retour d'une rude campagne en Pannonie et il mourut, à Baïes, au mois de mars de l'an 12 av. J.-C.

Cette fois, Julie avait 28 ans. Mais elle retombait « sous la main paternelle » et cela lui était dur ! Il faut noter surtout que deux des fils que son mari, Agrippa lui avait donnés, avaient été adoptés par Auguste et Livie, *per æs et libram*, ce qui veut dire qu'ils lui étaient enlevés totalement et que visiblement l'héritage de l'empire leur était destiné. Mais justement, c'était cela que Julie ne pouvait accepter. Elle ne voulait pas un jour être soumise à ses enfants, qui ne seraient plus les siens. Le seul moyen de retrouver un statut offrant de l'espérance c'était d'épouser en troisièmes noces un homme, qui eût auprès de l'empereur un tel rang qu'il fût capable un jour de recueillir sa succession. Cet homme existait. Ce fut lui, en fait, qui succéda, bien plus tard, à Auguste. C'était Claudius Nero, beaucoup plus connu sous le nom de *Tibère*.

Qui donc était Tibère ? Un fils de Livie, et par conséquent le beau-fils d'Auguste. Il entrait dans sa trentième année. Taillé en force, il jouissait d'une insolente santé, avec de larges épaules, une haute stature, des mains si fermes qu'une seule de ses chiquenaudes était un danger, un noble visage mat, de grands yeux perçants, une allure majestueuse. Avec cela, une vigoureuse intelligence, une culture sérieuse en latin et en grec. Il était même poète à ses heures et doué d'une véritable éloquence. Tout se réunissait donc pour faire de Tibère le troisième mari idéal de Julie. Ajoutons qu'il avait démontré aux armées sa vaillance et son autorité de commandement. La seule difficulté pour le mariage entre Tibère et Julie c'était le vif penchant de Tibère pour une autre femme : Vipsania Agrippina qu'il avait déjà épousée et dont il avait un fils et en attendait un autre.

Auguste cependant passa outre à cet obstacle. Tibère fut invité à répudier sa femme. M. Carcopino estime que le mariage avec Julie ne put avoir lieu avant la fin de janvier ou le début de février de l'an 11 av. J.-C. Ce fut le troisième et dernier mariage de Julie. Il semble qu'elle se soit appliquée d'abord à conquérir entièrement ce nouveau mari et qu'elle y ait réussi. Suétone déclare que le ménage connut tout de suite « une parfaite concorde et un mutuel amour ». Mais cette entente ne devait pas durer.

En fait, Tibère fut presque constamment occupé aux armées. Julie lui avait donné un enfant dès l'an 10, mais qui mourut aussitôt. Elle aurait peut-être bien voulu suivre son mari, comme elle avait fait pour Agrippa, naguère. Mais les campagnes militaires dans lesquelles Tibère se trouva engagé ne le permettaient pas. Julie accompagnait donc la Cour de son père, qui se déplaçait sans cesse, dans le nord de l'Italie, pour être plus à portée des nouvelles militaires. Auguste, père très méfiant, veillait sur sa fille avec une attention sans arrêt. En l'an 6, il consentit à partager avec Tibère, le vainqueur que tous acclamaient, la puissance tribunitienne, qui était son titre d'autorité impériale le plus clair.

Ce fut alors que la brouille éclata. M. Carcopino est tenté de voir là plus qu'une coïncidence, mais une relation de cause à effet. C'est que, juste à ce moment aussi, Auguste laissa voir qu'il préparait son fils adoptif Caïus — le fils de Julie et d'Agrippa, on s'en souvient — à recevoir sa succession. Tibère, lui, acceptait le fait. Il n'avait nulle envie de se rébeller contre Auguste.

« Seulement, écrit M. Carcopino, Tibère avait compté sans l'intransigeance de sa femme. Chez elle, l'orgueil étouffait l'amour maternel ; elle n'admit point qu'une chance fût laissée à ses fils de devancer son mari sur la voie du souverain pouvoir. »

Que voulait-elle donc ? Que Tibère exigeât le titre de César, qui l'aurait mis sur pied d'égalité avec les deux fils de Julie, adoptés par Auguste et qu'il avait dotés de cette dignité. Julie ne cessa de houspiller son époux, de l'accuser d'une lâche résignation, pour le pousser au point où elle le voulait. Elle ne réussit qu'à se brouiller avec lui d'abord, puis à se jeter dans le crime !

Au cours d'une discussion plus vive que les autres, elle dut jeter à la face de Tibère des expressions de mépris injurieux. Il y répondit par un coup de théâtre. Il quitta Rome et s'exila volontairement, pendant sept ans, dans l'île de Rhodes. Mais il n'osa ni répudier Julie ni la dénoncer à son père. Julie, elle, bien moins scrupuleuse, n'avait pas hésité à écrire à Auguste avec l'aide de Sempronius Gracchus, un de ses familiers, une lettre de délation, où elle accusait son mari de son propre désir ambitieux. Nul ne put croire au complot ourdi par Tibère. Son départ pour Rhodes, son exil prolongé, plus honorable que ses honneurs, le rendaient insoupçonnable. Julie, abandonnée, subissait le pire des démentis, la pire des avanies. Elle n'avait que 33 ans. Il est probable qu'elle accepta dès lors des amants, dont le premier en date aurait été Sempronius Gracchus. Mais si les auteurs lui en prêtent une liste interminable d'autres, le seul qui soit absolument sûr, en dehors de Gracchus, fut Jullus Antonius, le fils d'Antoine, ancien rival d'Auguste et amant de Cléopâtre. M. Carcopino est convaincu qu'avec Jullus, Julie a rêvé de faire assassiner son père, comme destructeur de la liberté romaine. D'autres avaient conspiré :

« En 5 av. J.-C., l'éloignement de Tibère, le vieillissement de l'empereur, la jeunesse de Caïus César, l'aggravation des impôts, les affres de la disette favorisèrent la reprise de leurs noirs desseins. »

Il y eut des préparatifs, des attroupements insolites provoqués par Julie, aux Rostres, la nuit. Auguste naturellement fut bientôt instruit de ce qui se passait. Dans le second semestre de l'an 2 av. J.-C., il fit mourir Jullus Antonius. Quant à Julie, après lui avoir signifié, au nom de Tibère absent, sa répudiation, il la relégua dans l'île de Pandataria, aujourd'hui Ventotène, une des maigres îles Pontiennes qu'on voit au large de la côte du Latium et de la Campanie. Il écrivit au Sénat, pour rendre compte de ses rigueurs, mais comme l'attentat projeté par les coupables était atroce, Auguste le déguisa en débauches que la dignité de son nom lui faisait une loi de punir ! Ce fut là un prétexte, Auguste, au surplus, n'était pas si sévère pour les écarts de conduite, songeant aux siens! Julie quittera Pandataria, pour Reggio-di-Calabria, mais toujours en exil. Ses deux fils, ceux qu'Auguste avait adoptés mourront, Lucius en l'an 2 ap. J.-C. et Caïus en l'an 4. Son troisième fils, Posthumus, d'abord adopté à son tour, avait ensuite, comme indigne, été mis à l'écart et Tibère associé à l'empire. Chacun de ces coups dut la frapper. Mais le coup mortel fut l'avènement de Tibère, son ancien mari, en l'an 14. Il réduisit l'exilée à une telle misère, qu'elle en mourut la même année, 14, après 16 ans d'exil.

XI

Le Sahara préhistorique

Sous le titre, « *Le Sahara, désert mort et vivant* », deux jeunes chercheurs, L. Carl et J. Petit, nous parlent, dans le *Miroir de l'Histoire* de février 58, de la Préhistoire du Sahara.

Aux temps paléolithiques, il y a environ de 15 à 20.000 ans, le Sahara était tout autre chose qu'un désert comme aujourd'hui. Certes les massifs montagneux du Hoggar et du Tibesti existaient déjà, mais au lieu d'être des accumulations de rochers, coupées de gorges effrayantes, leurs flancs étaient recouverts de forêts, parmi lesquels bondissaient des torrents impétueux. Sans ces forêts, on ne pourrait expliquer la présence des mines de charbon. Tout le centre de l'Afrique, du reste, différait de ce que nous voyons aujourd'hui. Le Tchad était une vraie mer, qui s'étendait à 700 km au nord-est de son lit actuel. Des fleuves intérieurs l'alimentaient de leurs eaux. Un peu partout, dans ce qui est un désert aujourd'hui, scintillaient des lacs, des marigots, aux rives encombrées de papyrus et de grands roseaux, peuplés de girafes, d'éléphants, de rhinocéros, de buffles antiques ou bubales, d'hippopotames. Et là aussi, des groupes de chasseurs ont laissé leur outilage « chelléo-acheuléen », en abondance, bien qu'on n'ait pas encore trouvé un seul de leurs squelettes. Plus tard, l'industrie moustérienne, à laquelle, au Sahara, on a donné le nom d'*atérienne* ne s'est répandue que dans le nord et l'ouest, comme si déjà le Sahara habitable s'était rétréci.

Il semble bien qu'entre les temps paléolithiques et les néolithiques, il se soit produit, au Sahara, une vraie cassure. Cela laisse supposer qu'une première période de désertisme a régné là-bas. Mais vers le cinquième millénaire av. J.-C., le Sahara, de nouveau verdoyant, est de nouveau abondamnent peuplé. La faune soudanaise remonte très loin vers le nord. On trouve, de nouveau, au

Sahara, rhinocéros, éléphant, hippopotame, phacochère, sanglier, antilopes diverses, sans parler des tortues et des crocodiles. De l'homme de cette époque on possède un unique squelette : l'*Homme d'Asselar*, qu'on a cru d'abord paléolithique (Boule et Vallois), mais qu'on estime aujourd'hui néolithique (Monod). Cet *Homme d'Asselar* présente des caractères négroïdes très nets : il tient du Bantou, avec un soupçon de Bushman. Mais sûrement c'était un noir. On le trouve entouré de tout ce qui l'intéressait : des ossements d'animaux, et des roseaux, des coquillages. Comme on a trouvé des quantités de meules et de broyeurs, il est évident que l'homme néolithique vivait aussi de graines sauvages. De bonne heure, il put atteindre à l'âge de l'élevage et de l'agriculture, comme les autres humains du globe, en ce temps-là. Et c'est à cet âge qu'il convient de rattacher la grande majorité des figurations rupestres sahariennes. Ces figurations sont très nombreuses. A les considérer, on constate que l'art moderne n'a rien inventé. Certaines gravures représentant des buffles rappellent, par l'imbrication des plans et la disposition des cercles toute l'esthétique de l'art abstrait actuel.

Peu à peu cependant, le Sahara va être repris par le désert. Les tribus ayant des bœufs se sont sans doute accrochées le plus longtemps possible au sol. Elles ont dû contribuer ainsi à l'évolution désertique, par la destruction des derniers îlots végétaux. Mais il vint un jour où ces tribus durent se retirer vers le sud, dans la direction du Niger, cherchant des points d'eau et de pâturages pour leurs bœufs. Les temps historiques approchent — 3.000 ans avant notre ère. Bientôt, dans le désert abandonné par les Noirs, voici des Blancs qui arrivent, en chasseurs. Ils introduisent avec eux le cheval, le chameau, l'alphabet, l'art militaire, naturellement, peu à peu et avec beaucoup de temps. Strabon, Pline, Hérodote nous ont parlé de ces guerriers libyens, aux boucliers ronds et aux lances à fer plat qui, montés sur leurs chevaux rapides ou leurs chars robustes, chassent dans le désert les autruches, les antilopes et les derniers nègres sahariens. On les appelle les Garamantes. Et on nous dit qu'ils chassaient surtout « l'Ethiopien troglodyte ». On traduit ce mot par des nègres attardés dans les grottes du Sahara.

Nos modernes préhistoriens s'attachent de tout leur esprit à la datation des restes de la culture saharienne antique. Malheureusement, il est très difficile, au Sahara, d'établir une stratigraphie. Et l'on sait que toute chronologie préhistorique repose sur la chronologie des couches stratigraphiques. L'immense majorité des documents préhistoriques ont été découverts en surface, au niveau du sable. Impossible donc de leur donner une date, si ce n'est par la ressemblance avec les formes analogues en pays différents.

Ce qu'il y a au fond de plus intéressant pour la préhistoire, au Sahara, c'est l'*art rupestre*. Le Sahara, chose étrange, « est couvert de gravures et de peintures sur roches ». Le dépouillement de cette immense bibliothèque est bien avancé ; mais il n'est pas terminé. On a tenté de distinguer des âges dans cet art. Et on a cru pouvoir établir cette loi :

« Plus une gravure est foncée, plus elle est vieille ; deux gravures de patine identique sont contemporaines. »

Il y a des exceptions, certes, et nombreuses, mais c'est tout de même une indication.

Chose curieuse en appliquant la règle susdite, on arrive à cette conclusion paradoxale : en règle générale, l'art rupestre saharien paraît avoir évolué du meilleur vers le pire. Il n'a cessé de se détériorer ! A l'origine, des dessins de grande taille, à trait profond, régulier et poli, d'un art consommé. En venant plus près de notre temps, des graffiti schématiques, de dimensions réduites, au trait grossièrement piqueté de faible profondeur. De même les plus anciennes gravures rappellent un *étage précamelin*, antérieur au chameau, avec surtout le buffle antique ou bubale. Il y a des peintures polychromes représentant des bœufs, à Mertoutek et à Timidouine, au Hoggar et au Tassili, qui sont d'une grande beauté. Puis l'art se dégrade. C'est l'ère *cameline*, l'arrivée du chameau avec les envahisseurs libyens.

De nos jours, dès qu'un jeune Saharien « évolué » réussit à mettre la main sur un crayon et un morceau de papier, ce ne sont plus des chameaux qu'il dessine mais des automobiles et des militaires armés du fusil :

« Du bubale à l'automobile, voilà peut-être le titre qui eût convenu pour cet article ! »

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire de théologie catholique : Tables générales : fasc. VI, col. 1265-1520. — Letouzey et Ané, 1957.

Ce nouveau fascicule fait avancer considérablement les *Tables*, bien que les deux mots extrêmes soient *Essence* et *Fidèle*. C'est que, sous le vocable *Eucharistie* ont été groupés tous les articles concernant le sacrement de l'autel : treize études sur la présence réelle ; onze sur la messe ; quatre sur la communion sans compter quelques copieuses notes additionnelles concernant le dogme de la présence réelle dans les Eglises orientales, l'azyme, l'épiclèse, la concélébration. Une telle synthèse permettra au lecteur de retrouver facilement les richesses doctrinales éparses dans les volumes du Dictionnaire. Une synthèse analogue a été faite pour les quatre évangiles et la question synoptique.

Trois suppléments ont été insérés pour mettre à jour certaines questions. Une savante note sur les *Esséniens* est due à la plume de M. l'abbé Carmignac. La *théologie aux Etats-Unis d'Amérique* est décrite par Mgr Joseph Clifford Fenton, de l'Université de Washington. Une *note complémentaire sur les évangiles synoptiques*, très au point, a été composée par notre collaborateur, J. Delorme. Parmi d'autres collaborateurs, il faut citer les professeurs Gelin, de Lyon, Ziegler et Fischer, de Munich, Mgr Glorieux, recteur de Lille.

Les articles comportant des compléments canoniques ont reçu les additions indispensables.

Travail considérable, qui suppose des recherches mi-nutieuses, une lecture attentive des études analysées, et qui rendra des services incomparables aux possesseurs de notre savante encyclopédie théologique.

EUCARISTIA, publié sous la direction de Mgr A. PIOLANTI. — In-4 de XVI-1232 p., 6.500 lire. — Desclée et Cie, Rome-Paris, 1957.

L'éminent recteur du Lateranum a voulu, en ce volume, avec l'aide de cinquante collaborateurs de toutes nations, élever un monument à la gloire de l'eucharistie. Synthèse des progrès de la théologie contemporaine, ce magnifique volume représente un effort considérable en vue de faire mieux connaître la doctrine et la vie eucharistique de l'Eglise. Chaque collaborateur a rédigé l'étude qui lui a été confiée, avec un scrupuleux souci de présenter les résultats des travaux les plus récents, le regard fixé sur les orientations modernes de la spéculation théologique, mais aussi sur les décisions du magistère de l'Eglise.

Ces travaux, tout fragmentaires qu'ils soient, répondent néanmoins à un dessin général qui a l'ambition de faire converger toutes les études particulières vers les deux buts signalés : doctrine, vie eucharistiques.

L'inventaire des richesses accumulées dans l'ouvrage ne peut être mieux fait que par l'énumération des études qu'il contient.

I. — Première partie : **l'Eucharistie dans la doctrine de l'Eglise.** — 1° ORIGINES DE LA FOI EUCHARISTIQUE : *Ecriture* (A. T.) : *Figures de l'A. T.* (G. Rinaldi, Université catholique de Milan) ; — *Sacrifice de Melchisédech* (G. Castellino, Université de Rome) ; — *Prophétie de Malachie* (G. Rinaldi) ; — (N. T.) : *Synoptiques, S. Paul, S. Jean* (G. Ruffino, Pavie). — *Tradition : Premiers Pères (S. Ignace, S. Justin, S. Irénée)* (D. Van den Eynde, O.F.M., Antonianum Rome) ; — *Ecole alexandrine* (P. Camelot, O. P. Le Saulchoir) ; Ecole antiochienne (J. Lécuyer. Sp.) ; — *Eglise d'Afrique, S. Augustin* (Ch. Boyer, S. J., Université grégorienne) ; — *Archéologie : principalement inscriptions* (B. Amore, Antonianum) ; — *Magistère de l'Eglise : Documents et développements* (A. Zigrossi, C. SS. R., Cortone).

2° RECHERCHES THÉOLOGIQUES SUR LE MYSTÈRE EUCHARISTIQUE. — *Présence réelle* (Mgr Piolanti) ; — *Mode de présence* (H. Bouëssé, O. P.) ; — *Espèces eucharistiques* (L. Ciappi, O. P., Maître du Sacré Palais) ; — *Symbole et réalité dans l'Eucharistie* (L. Zinni, Séminaire de Clusone-Bergame) ; — *Sacrifice de la messe : Controverses théologiques sur la messe* (Mgr Piolanti) ; — *Participation des fidèles à la messe* (Mgr Philipps. Université de Louvain) ; — *Fruits du sacrifice de l'autel* (G. Rambaldi, S. J., Faculté de Chieri) ; — *Sacrement de l'Eucharistie : Question de l'épiclèse* (M. Gordillo, S. J., Institut oriental) ; — *Effets de la communion eucharistique* (Mgr Piolanti) ; *L'Eucharistie et salut ; nécessité de l'Eucharistie* (A. Pizzorni, O. P., Angelicum).

3° DÉVIATIONS DOCTRINALES SUR LE DOGME DE L'EUCHARISTIE. — *Erreurs anciennes* (Mgr Zannoni, Secrétairie d'Etat) ; — *Erreurs du Moyen Age* (Mgr Piolanti) ; — *Chrétientés séparées d'Orient* (D. Stiernon A. A., Lenco Laterano) ; — *Protestantisme* (Mgr Cristiani, Lyon) ; *Le rationalisme et les origines de l'Eucharistie* (S. Zedda, S. J. Faculté de Chieri) ; — *Déviations récentes* (A. Michel, de l'*Ami du Clergé*).

4° RAPPORTS DE L'EUCHARISTIE AVEC LES AUTRES MYSTÈRES DE LA FOI : L'EUCHARISTIE ET LE SACERDOCE (R. Spiazzi, O. P., Angelicum) ; — *L'Eucharistie et l'Eglise* (S. Exc. Mgr Parente) ; — *L'Eucharistie et la Vierge* (R. Laurentin, Institut catholique d'Angers) ; *L'Eucharistie et le Sacré-Cœur* (L. Penzo, F.S.C.J Scolasticat de Venegone, Varese) ; — *L'Eucharistie et la Sainte Trinité* (Mgr M. Schmaus, Université de Munich).

5° APOLOGÉTIQUE DE L'EUCHARISTIE. — *L'Eucharistie et les mystères païens* (K. Prümm, S. J., Institut biblique, Rome) ; — *L'Eucharistie et les sciences* (Mgr Masi, Lateranum et Propaganda).

II. — Seconde partie : **L'Eucharistie dans la vie.** — 1° CULTE EUCHARISTIQUE. — *Messe : origines, développement et explication de la Messe* (Rme dom Capelle, abbé du Mont-César, Louvain) ; — *Concélébration* (G.-M. Hanssens, S. J.. Université Grégorienne); — *Office du Saint-Sacrement* (dom Lambot, O.S.B., Maredsous) ; — *Communion : histoire* (Mgr Mariani, S. C. Consistoriale) ; *première communion* (Mgr Mariani) ; — *Conservation de l'Eucharistie : le tabernacle* (Mgr Mattei, S. C. des Rites) ; — *Fête du Corpus Domini (origines et développements)*, (Fr. Callaey, O. F.M., Propagande) : — *Œuvres eucharistiques : confraternités du St-Sacrement* (Mgr Barbiero, archiprêtre de Martellago) ; *adoration (formes variées)* (L. Cattaneo, S.S.S., des Prêtres adorateurs) ; *Congrès eucharistiques* (G. Missaglia, S.S.S., secrétaire général des Congrès eucharistiques) ; *Ligues eucharistiques* (G. Domenicali, S.S.S., Annales des prêtres adorateurs, Turin); *Adoration sacerdotale quotidienne* (S. Exc. Mgr Carinci, secrétaire de la S. C. des Rites) ; — *Formes de culte privé ; Visites au Saint-Sacrement* (O Gregorio, C. SS. R. archiviste de la curie généralice des Rédemptoristes) : *Communion spirituelle* (A. Blasucci, O.B M., Faculté de S. Bonaventure, Rome) ; — *Appendice : le miracle de Bolsena* (P. Pesci, O.F.M.. Antonianum); *Le miracle de Sienne* (G. Odoardi, O.F.M., Faculté de S. Bonaventure, Rome).

2° SPIRITUALITÉ EUCHARISTIQUE. — *Spiritualité eucharistique* (R. Spiazzi, O. P., Lateranum et Angelicum); — *L'Eucharistie et la mystique* (S. Pani, O. F. M., Cagliari).

3° LÉGISLATION EUCHARISTIQUE. — *Sur le sacrifice : célébration, temps d'après la nouvelle législation, honoraires* (Mgr Palazzini, Lateranum) ; — *Sur le sacrement : Ministres, sujet, temps d'après la nouvelle législation* (G B. Guzzetti, Faculté de théologie, Milan).

4° LITTÉRATURE EUCHARISTIQUE. — *L'Eucharistie dans la littérature* (surtout moderne), (B. Mateucci, Florence).

5° ART EUCHARISTIQUE : *Art antique et moderne* (Mme Eva Tea, Université du Sacré-Cœur, Milan).

Conclusion. — *L'Eucharistie et la vie sociale* (I Giordani, directeur de *Fides*, Rome).

Toutes les études sont écrites ou traduites en italien. — Le volume est présenté sous une reliure artistique et une couverture représentant Jésus et les disciples d'Emmaüs : « ils le reconnurent à la fraction du pain »

G. HUNERMANN. — La fille du cordier de Barfleur. (Vie de sainte Marie-Madeleine Postel). **Traduit de l'allemand par l'abbé Saillard. — In-16 de 261 p. — Mulhouse, Edit. Salvator, 1957.**

Par sa présentation, ce livre a tout l'aspect d'un roman et malgré le sous-titre avertisseur qui figure à l'intérieur seulement, cette impression ne se dément pas à la lecture. Cependant ce n'en est pas un ; c'est la biographie d'une grande sainte, mais une biographie racontée comme s'il s'agissait d'un récit imaginaire. L'A. en a rigoureusement exclu tout ce qui sentirait la science et l'érudition : on y cherchera en vain une bibliographie, des références, des renvois aux sources, encore moins ces « bas de page » qui font les délices des érudits. Nous n'avons même pas pu y lire la date de la naissance de la sainte.

Et cependant l'auteur a puisé aux sources ; sous sa plume les documents prennent un relief, une saveur, une vie qui en font un récit passionnant. Toutefois le portrait ainsi présenté ne donne pas l'image aussi nette

et surtout aussi profonde qu'on la souhaiterait d'une fondatrice et d'une sainte de cette envergure.

Mère Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Filles de la Miséricorde, est morte en 1846 ; dans sa longue vie, elle traversa des époques très bouleversées : Ancien Régime, Révolution, Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, et l'on voit d'ici la variété des récits et des scènes qui s'offrent à l'auteur. Mais surtout elle avait une âme généreuse et ardente qui réalisa son rêve au milieu des pires difficultés : fonder une Congrégation de religieuses vouées à l'éducation des jeunes filles pauvres, dont la Maison Mère est actuellement à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche). Elle fut canonisée le 25 mai 1925, mais continue cependant à être aussi ignorée du grand public français qu'elle le fut des hommes pendant sa vie. Le livre de G. Hunermann contribuera sûrement à la faire connaître et à désirer la connaître davantage.

Marcel GROSDIDIER DE MATONS. — Une âme lorraine. **Madame de Méjanès. Fondatrice des Sœurs de Sainte-Chrétienne.** Préface de S. Exc. Mgr Heintz, évêque de Metz. — In-16 de 250 p., 600 fr. — Paris, Spes, 1957.

Anne-Victoire Tailleur (1763-1837), devenue M^me^ de Méjanès, a trouvé en M. Grosdidier de Matons un biographe digne d'elle. Nous possédions déjà sans doute sur sa vie et son œuvre quelques ouvrages, mais introuvables maintenant, comme celui de l'abbé Chalandon, futur évêque de Belley, ou incomplets, comme celui de l'abbé N. Hamant, sur la Congrégation de Sainte-Chrétienne.

M. Grosdidier de Matons a repris le sujet sur un plan nouveau et il a mis dans son œuvre son talent bien connu d'historien : sa vaste érudition nous ouvre des échappées sur l'histoire régionale et même nationale ; son sens critique lui permet de pénétrer le caractère des personnages qui exercèrent une influence sur M^me^ de Méjanès, en particulier de Mgr Jauffret, évêque de Metz, et de l'abbé Louyot, et de discerner la part de chacun dans la création de son œuvre.

Il y a mis aussi son cœur de lorrain qui a pris un plaisir évident à magnifier sa petite patrie dans la personne d'une de ses gloires les plus pures ; il y a apporté aussi sa ténacité de lorrain. Quand il dut quitter Metz, en 1939, à cause de la guerre, il emporta avec lui ses notes et documents et commença la rédaction en terre d'exil. « C'est au milieu des angoisses, dans des garnis de fortune, à peu près sans feu, sur des coins de table rétrécie d'où les feuillets s'échappent et se mêlent, que nous avons écrit ce livre » dit-il dans l'Avant-Propos.

Il y a enfin mis son âme de croyant. Il a hésité, avoue-t-il, à entreprendre ce travail que lui demandait la Supérieure de Sainte-Chrétienne, car un historien, habitué aux faits et aux témoignages, est-il préparé à pénétrer le secret d'une âme, l'intimité d'un cœur ? Oui, il le peut quand son âme et son cœur sont à l'unisson avec ceux des personnages de son œuvre. Félicitons M. G. de Matons de ne pas s'être laissé arrêter par ses scrupules, nous y gagnons une œuvre historique et édifiante de première valeur.

Abbé François DANTEC. — **Fiançailles chrétiennes.** — In-8 de 190 p., 370 fr. franco. — Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-lez, Quimper (Finistère), 1957.

M. l'abbé Dantec, professeur au Grand Séminaire de Quimper, a écrit de 1951 à 1955 trois ouvrages sur la spiritualité conjugale et l'apostolat des époux chrétiens, qui ont eu un vif succès en France et à l'étranger. Le présent volume (2^e^ édition, 10^e^ mille) s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles et leur expose : 1° le sens chrétien de la vie conjugale ; 2° le problème du choix des époux (conditions nécessaires à un mariage heureux) ; 3° les attitudes chrétiennes dans les fiançailles (précisions sur la chasteté en général et la chasteté des fiancés). Des appendices traitent de la supériorité de la vocation religieuse, de la délicatesse à apporter à l'information sexuelle, et des retraites pour fiancés.

---

1. VERINE. — **La chair et l'esprit.** — In-12 de 118 p., 220 fr. — Paris, Spes, 1956.
2. Joseph TEMPLIER. — **L'amour partagé.** — In-8 de 176 p., 300 fr. — Paris, Editions Ouvrières, 1956.
3. Gilles et Janine LEMAITRE. — **L'amour est-il un plaisir ?** — In-8 de 184 p., 450 fr. — Paris, Editions familiales de France, 1957.

1. — Recueil de pensées diverses sur l'amour conjugal. La première moitié contient des pages de jeunesse déjà éditées : l'amour y paraît avec une assez forte résonance sensible et même sensuelle — quoique toujours morale. La seconde partie a été écrite « au soir de la vie ». On y voit mieux l'élément spirituel du mariage et les dernières pages nous conduisent même « à la recherche de Dieu ». Partout les lecteurs et lectrices adultes, spécialement les jeunes mariés, trouveront de pertinentes remarques psychologiques et de sages conseils.

La page 110 serait à corriger : contrairement à ce qui y est dit, le doute est opposé à la foi. Et puisqu'on se réfère à Newman, rappelons sa phrase exacte : « A mon sens, mille difficultés ne font pas un seul doute ».

2. — Recueil de 31 articles parus dans la revue mensuelle *Mon Village*. Une première partie, « Face à face », traite du mariage à l'intérieur du foyer ; la 2^e^, « Face aux autres », parle des relations des époux avec l'extérieur. Dans ces chapitres, constamment des faits vécus, on tire des leçons ou des commentaires doctrinaux. Les époux s'y reconnaîtront facilement et apprendront à se perfectionner dans le mariage, sans oublier de se dévouer aux autres.

Ces pages, destinées primitivement aux foyers ruraux, seront aussi bienfaisants dans les milieux urbains.

3. — Les auteurs sont frère et sœur, anciens secrétaires de la revue *Filles et Garçons*. Bien que mariés maintenant, ils ont travaillé ensemble à la composition de ce volume, et ils le signent de leur patronyme d'origine. Quand le point de vue masculin diffère de celui de la femme, chacun présente son opinion séparément.

En vingt chapitres, les auteurs exposent leurs réflexions sur les conditions actuelles de la vie des jeunes, sur la diversité du garçon et de la fille, leur manière d'aimer, la valeur de la pureté, le moyen de la conquérir, la manière de se connaître et de se comporter dans les fiançailles et dans le mariage, l'événement de la paternité et de la maternité, le cas de celle qui ne se mariera pas.

Le sujet ne recouvre pas ceux des volumes précédents : il s'agit ici surtout de l'adolescence et de la jeunesse. Et les lecteurs en vue sont précisément des jeunes gens et des jeunes filles, de 16 à 20 ans, suffisamment cultivés. Ils y trouveront d'excellents conseils fondés sur une psychologie avertie, une expérience sérieuse de la vie et une morale saine. Mais s'ils veulent avoir des principes pour une formation *chrétienne complète* du cœur, ils devront recourir à d'autres livres complémentaires.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 5 martii 1958
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD